

République du Cameroun

Paix – Travail – Patrie

**Ministère de l'Economie, de la
Planification et de
l'Aménagement du Territoire**

Secrétariat Général

**Programme National de
Développement Participatif**



Republic of Cameroon

Peace – Work – Fatherland

**Ministry of Economy,
Planning and Regional
Development**

General Secretary

**National Community Driven
Development Program**

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITES

- Année 2018 -

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	5
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	7
CHAPITRE 1 : PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2018 ET APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DES RÉSULTATS	19
<i>I.1 PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2018.....</i>	<i>19</i>
<i>I.2 APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DE RÉSULTATS</i>	<i>20</i>
I.2.1 PNDP CLASSIQUE.....	21
I.2.2 OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES	25
CHAPITRE 2 : RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE L'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL	30
<i>II.1 ACTIVITÉS RÉALISÉES SOUS ALLOCATIONS</i>	<i>30</i>
II.1.1 SIGNATURE DES CONVENTIONS ET MOBILISATION DES FONDS	30
II.1.2 PLANIFICATION ET ACTIVITÉS CONNEXES	31
II.1.3 EXÉCUTION DES MICROPROJETS.....	34
II.1.4 EXÉCUTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES PYGMÉES.....	39
<i>II.2 MISE EN OEUVRE DES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES (Hors PDPP)</i>	<i>40</i>
II.2.1 OPÉRATION REDD+	40
II.2.2 OPÉRATION HIMO	41
II.2.3 OPÉRATION RADIOS COMMUNAUTAIRES	47
II.2.4 OPÉRATION ASGIRAP.....	49
CHAPITRE 3 : APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME.....	50
<i>III.1 APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION</i>	<i>50</i>
III.1.1 APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	50
III.1.2 ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS.....	51

III.1.3 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DES FINANCES PUBLIQUES LOCALES.....	51
<i>III.2 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME</i>	<i>52</i>
III.2.1 COORDINATION ET GESTION	52
III.2.2 SUIVI-ÉVALUATION ET COMMUNICATION.....	55
CHAPITRE 4 : PROBLÈMES RENCONTRÉS, SOLUTIONS ENVISAGÉES ET PERSPECTIVES POUR LE PROCHAIN SEMESTRE	66
<i>IV.1 PROBLÈMES RENCONTRÉS ET SOLUTIONS ENVISAGÉES</i>	<i>66</i>
<i>IV.2 PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2019</i>	<i>67</i>
IV.2.1 Composante 1 : Appui au développement local	67
IV.2.2 Composante 2 : Appui institutionnel au processus de décentralisation.....	69
IV.2.3 Composante 3 : Coordination, gestion, suivi-évaluation et Communication	71
CONCLUSION.....	73
ANNEXE.....	74
<i>ANNEXE 1 : Situation détaillée des microprojets (phase 2 et 3)</i>	<i>74</i>
BIBLIOGRAPHIE.....	75

LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableaux

Tableau 1 : Indicateurs du Cadre de résultats du PNDP classique	22
Tableau 2: Indicateurs clés du PDPP	25
Tableau 3: Indicateurs clés des autres opérations spécifiques	26
Tableau 4 Cadre de résultats du PNDP-Agropastoral FED au 31 décembre 2018.....	27
Tableau 5: Situation du processus d'élaboration/actualisation des PCD dans les communes au cours de la 3 ^{ème} année de la 3 ^{ème} phase du PNDP	31
Tableau 6: Situation des études de faisabilité selon l'état de mise en œuvre, le bailleur et la région	33
Tableau 7: Répartition des agents communaux selon la fonction, la situation actuelle et la région.....	33
Tableau 8 : Situation du portefeuille des microprojets (phase 2 et 3).....	34
Tableau 9: Evolution de l'état de mise en œuvre des microprojets selon le bailleur et la région.....	36
Tableau 10: Evolution entre fin 2017 et fin 2018 du portefeuille des microprojets (phase 2 et 3) du PNDP selon le secteur et le bailleur	39
Tableau 11: Mise en œuvre du plan de développement des peuples pygmées (PDPP).....	40
Tableau 12: Microprojets HIMO par Coût de réalisation (en FCFA), Montant de la main d'œuvre (en FCFA) et Nombre d'emplois générés.....	43
Tableau 13: Situation de la paie des ouvriers recrutés dans les chantiers HIMO (semaine du 18 décembre 2018).....	46
Tableau 14: Domaines d'accompagnement des jeunes ouvriers de l'opération HIMO en vue de leur insertion socio-professionnelle.....	47
Tableau 15: Communes sélectionnées dans le cadre de la création/réhabilitation des radios communautaires selon la région	48
Tableau 16: Implémentation du logiciel SIM_Ba.....	51
Tableau 17: Effectif du personnel du Programme	53
Tableau 18: Budget du PNDP pour l'exercice 2018.....	54
Tableau 19: Réalisation comptable du budget 2018	54
Tableau 20 : Exécution en termes de décaissement du budget 2018	55
Tableau 21: Type de marché / contrat passé par le PNDP.....	58
Tableau 22: Formation sur le PROADP et mise à jour des données socio-économiques dans le progiciel.....	58
Tableau 23: Synthèse de la mise en œuvre du mécanisme de gestion des doléances par les unités de gestion du programme et l'opérateur LMT au 31 décembre 2018	59

Tableau 24 : PROGRAMMation des missions d’audit interne au cours de l’année 2018.....	60
Tableau 25: Etat de mise en oeuvre des microprojets du Guichet Performance 2017 par région	61
Tableau 26: Quelques indicateurs socio-environnementaux.....	65

Figures

Figure 1: Microprojets (phase 2 et 3) selon l’état de mise en œuvre	35
---	----

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AER	Agence d'Electrification Rurale
AFD	Agence Française de Développement
ARMP	Agence de Régulation des Marchés Publics
BBBB	Baka-Bezan-Bagyeli-Bakola
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CCS/PPTE	Comité Consultatif et de Suivi de la gestion des ressources PPTE
CEFAM	Centre de Formation de l'Administration Municipale
CGES	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CISL	Comité Interministériel des Services locaux
CNC	Cellule Nationale de Coordination
CND	Conseil National de la Décentralisation
CNOP	Comité National d'Orientatation et de Pilotage
CNS	Comité National de Sélection des communes au Guichet Performance
COMES	Conseil Municipal Elargi aux Sectoriels
CRC	Cellule Régionale de Coordination
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DRF	Demande de Reconstitution de Fonds
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
ENIET	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Technique
ERP	Enterprise Ressource Processing
FEICOM	Fonds spécial d'Equipement et d'Intervention intercommunale
FED	Fonds Européen pour le Développement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFU	Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne
GEF	Global Environment Facility
GIZ	Coopération Technique Allemande
IDA	International Development Association
INC	Institut National de la Cartographie
INS	Institut National de Statistique
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (ancienne appellation)
MINDDEVEL	Ministère de de la Décentralisation et du Développement Local
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFI	Ministère de l'Economie et des Finances
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINEE	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINMAP	Ministère des Marchés Publics
MIPROMALO	Mission de Promotion des Matériaux Locaux
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MINT	Ministère des Transports
OAL	Organismes d'Appui Local
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADDL	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PASGIRAP	Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales au Nord-Cameroun
PCD	Plan Communal de Développement
PDIR	Plan de Déplacement Involontaire et Réinsertion
PDPP	Plan de Développement des Peuples Pygmées

PGDT	Projet de Gestion Durable des Terres
PGN	Plan de Gestion des Nuisibles
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
REDD+	Réduction des Emissions de gaz à effet de serres Dues à la Dégradation et à la Déforestation
RSF	Rapport de Suivi Financier
SGI	Système de Gestion Intégré
STADE-C2D	Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du Contrat de Désendettement et Développement
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion du Programme

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'année 2018 est la troisième année de la 3^{ème} phase du Programme National de Développement Participatif (PNDP III), démarrée au mois d'avril 2016, sous financement de la Banque Mondiale, pour un montant de **133 millions de dollars dont 70 représentant les fonds de l'IDA, 56 les fonds de l'Etat et 7 la contribution des bénéficiaires.**

L'objectif de développement (OD) du PNDP pour cette phase est de renforcer la gestion des finances publiques locales, ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Cette 3^{ème} phase a également bénéficié en décembre 2016 d'un appui du Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne, à travers un montant de **9 345 794 Euros**, destinés au financement de l'extension de l'opération HIMO à l'Extrême-Nord. Cette opération a pour objectif général d'accompagner les communes concernées dans le développement économique de leur territoire par des investissements, la réalisation d'infrastructures socio-économiques et la création d'emplois pour les jeunes ruraux.

En juin 2017, l'Agence Française de Développement a signé deux conventions pour le financement du PNDP pour un montant global de **47,9M€, soit 20 millions d'Euros** au titre des ressources C2D de 3^{ème} génération, permettant de couvrir une partie des 56 millions de \$US représentant la contribution de l'Etat au financement du PNDP III, et **27,9 millions d'Euros** dans le cadre du 11^{ème} FED dont elle a reçu délégation de gestion pour le développement d'un volet agropastoral. Dans le cadre spécifique du PNDP agropastoral, il s'agit de faire du secteur rural dans les zones d'intervention du projet, un important moteur de l'économie nationale, qui crée des emplois décents et des richesses pour satisfaire la demande intérieure et extérieure, avec une gestion durable des ressources naturelles. Ainsi, et en ligne avec le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), il est question de promouvoir la réalisation des infrastructures agropastorales et le désenclavement des bassins de production sur la base d'une nouvelle ingénierie de planification territoriale.

Au cours des trois premières années de la 3^{ème} phase, le PNDP a mis en œuvre les activités classiques, ainsi que celles liées au Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP). Il en est de même des opérations spécifiques financées à travers les ressources C2D de 2^{ème} génération (Phase 2 du PNDP), dont la date limite d'utilisation des fonds a été repoussée au 30 juin 2019 pour ce qui est des opérations HIMO et Radios Communautaires, et au 30 juin 2020 pour ce qui est de l'opération REDD+.

Par ailleurs, le PNDP a également poursuivi la mise en œuvre de la composante 1 du Programme ASGIRAP, placé sous la tutelle conjointe du MINADER et du MINEPIA. Cette opération vise à mettre en place, sous l'égide des communes, des systèmes de gestion concertée, inclusive, durable et économiquement efficace des ressources agricoles et pastorales dans les trois régions septentrionales du Cameroun. Le rapport détaillé de mise en œuvre fait l'objet d'un document séparé

Pour l'année 2018, dont le PTBA a été validé par le CNOP lors de sa session tenue le 15 mars 2018, le bilan des activités réalisées à travers les trois composantes du Programme, se présente ainsi qu'il suit :

Sous la composante 1 dédiée à l'appui au développement local, les activités sont financées à travers un système d'allocations dont la mobilisation se fait par la signature des conventions de 1^{ère} et de 2^{ème} tranche. Dans le cadre de la convention de 1^{ère} tranche déjà signée avec les 360 communes cibles, la commune finance le processus de planification qui est actuellement mis en œuvre dans 223 communes (dont 23 communes d'arrondissement) en vue de l'actualisation ou de l'élaboration du PCD pour y intégrer les innovations de la méthodologie d'élaboration des PCD (identification des projets prioritaires par village), telles que l'arrimage des PCD au budget-programme, l'accompagnement des communautés à la mise en œuvre des solutions endogènes ou encore la prise en compte des incidences de l'afflux massif des réfugiés, dont la présence exerce une forte pression démographique sur les ressources disponibles. Il convient de rappeler que c'est à travers cette convention qu'au cours de sa 2^{ème} phase, le PNDP a appuyé le recrutement de deux cadres communaux (développement et financier), dont il a assuré la prise en charge de manière dégressive, soit 100% en première année et 50% à la deuxième année, avant rétrocession entière de ladite prise en charge aux communes.

La présence de ces cadres communaux renforce les capacités d'intervention des communes. Alors que s'achève l'année 2018, l'on dénombre **738** cadres communaux contre **663** en fin 2017. Il faut noter que cette croissance de l'effectif peut s'expliquer par le fait que les communes ont été encouragées à identifier au sein de leur personnel ou à recruter un cadre en charge des communautés, qui est le maillon important pour le développement de l'engagement citoyen, notamment pour le suivi de la mise en œuvre des solutions endogènes. Ce cadre va bénéficier d'un renforcement des capacités en 2019, afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle en terme de sensibilisation, de capitalisation des bonnes pratiques et d'éducation citoyenne des populations de sorte à accroître la redevabilité. Le processus de recrutement qui a démarré en 2018 pourra s'achever au cours du premier trimestre 2019. Cependant, ce chiffre masque une baisse de l'effectif des cadres communaux recrutés dans les communes, liée majoritairement à des cas de départs pour d'autres fonctions. Toutefois, dans la majorité des communes concernées par ces vacances de poste, les processus de recrutement de nouveaux cadres, à l'effet de remplacer les précédents titulaires, sont en cours. 20 sur les 31 nouvelles communes d'arrondissement ont recruté des cadres communaux dans le cadre de la 3^{ème} phase. Les autres communes devraient également lancer le processus de sélection de ces cadres au regard de leur contribution majeure à l'amélioration des recettes et du taux d'exécution budgétaire, à l'archivage, à la redynamisation des comités de gestion des microprojets, à la collecte des données sur les infrastructures socio-économiques, au processus de réalisation des études de faisabilité des microprojets, ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre des PCD.

Au titre de la mise en œuvre des conventions de 2^{ème} tranche signées avec les communes, le Programme appuie la réalisation des microprojets matures sous réserve du versement de la contrepartie financière de ces communes, à l'exception de celles des régions septentrionales et de la région de l'Est. Au 31 décembre 2018, en tenant compte des microprojets de l'opération HIMO au nombre de **31** dont **11** pour la phase I de l'opération (tous achevés) et **20** pour la phase II de

l'opération (6 achevés et 14 en cours), les 25 microprojets de l'opération REDD+ (dont 20 achevés et 05 en cours) et les microprojets classiques au nombre de 4 876 (phases 2 et 3) dont 184 sous financement FED (62 achevés, 91 en cours et 31 non démarrés), le portefeuille cumulé du PNDP compte 4 932 microprojets au terme de l'année 2018 contre 4 281 microprojets en fin 2017. Sur ces 4 932 microprojets, 50 relèvent du Guichet Performance et les 4 882 autres relèvent du Guichet Equité. Ce portefeuille connaît ainsi une augmentation de 651 microprojets.

Dans le portefeuille (phases 2 et 3) du PNDP, le nombre de microprojets achevés passe de 3 384 en fin 2017 à 4 195 en fin 2018. Tout comme en 2017, les réalisations se sont poursuivies dans les secteurs variés tels que ceux de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, des affaires sociales, du transport, de l'électricité, etc. le Programme a ainsi poursuivi sa contribution à l'atteinte des objectifs du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

Dans le cadre du PDPP, le Programme a poursuivi tout au long de l'année 2018 ses activités, notamment le plaidoyer en faveur de l'amélioration de l'insertion des enfants BBBB aussi bien dans les écoles professionnelles que dans la fonction publique. Il faut également, entre autres actions, noter : la tenue de 53 sessions des plateformes placées sous la présidence des Sous-Préfets en vue de suivre et rationaliser les interventions en faveur des BBBB, la poursuite de l'appui scolaire à travers le paiement des frais de scolarité, des frais de concours et d'examen, la mise à disposition du matériel pédagogique et des fournitures scolaires qui ont permis la scolarisation de 1 425 enfants au primaire et 164 au secondaire ; la poursuite de l'appui à la citoyenneté à travers l'accompagnement dans l'élaboration de 587 actes de naissance et 138 Cartes Nationales d'Identité ; la poursuite de l'appui en médicaments des formations sanitaires prenant en charge les populations BBBB. La prise en charge multiforme des élèves Baka du primaire et du secondaire, ainsi que de ceux qui sont inscrits dans les écoles professionnelles s'est également poursuivie. En ce qui concerne la composante « Agriculture », le Programme a poursuivi son appui à l'abattage et au défrichage des champs, ainsi qu'à l'acquisition du matériel et des intrants agricoles dans certaines communes, ce qui a permis de porter à plus de 320 hectares la superficie mise en valeur pour les plantations des spéculations telles que le cacao, le maïs, le bananier, le plantain. Il convient également de relever l'appui des BBBB pour la participation à la célébration des festivités socioculturelles, notamment lors de la Journée Internationale des Peuples Autochtones, tenue le 09 août 2018.

De manière globale et particulièrement au cours du second semestre de l'année 2018, la mise en œuvre du Programme s'est accélérée du fait notamment de la signature de nouvelles conventions de 2^{ème} tranche d'une part, de la poursuite de la réalisation de microprojets en cours, et de l'achèvement des opérations spécifiques d'autre part. Il s'agit de :

(i) **l'opération « Radios communautaires »** qui a été marquée cette année par l'achèvement du processus de réhabilitation de 8 radios et de création de 12 autres pour le compte des communes, la formation en avril et en mai des personnels et comités de gestion des radios anglophones et francophones. Les capacités des acteurs ont été renforcées dans la production et l'animation des programmes radiophoniques, l'entretien des équipements et bien d'autres thématiques qui vont permettre à ces 20 radios de jouer pleinement leur rôle d'amplificateur des efforts de développement auprès des populations rurales et des couches défavorisées. Les démarches

engagées en vue de la mise en conformité de ces radios communautaires sur le plan administratif se poursuivent en collaboration avec les administrations concernées. La sélection d'un consultant pour l'évaluation du projet radios communautaires a été faite et son rapport devrait être disponible en 2019.

(ii) **L'opération de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) d'un** montant de 2 milliards de FCFA. Au cours de l'année 2018, cinq (05) Projets pilotes ont été effectivement mis en œuvre dans les communes et groupements de communes concernés. A ce jour, les financements mis à disposition par le Programme sont épuisés pour 03 communes/groupements et s'achèveront pour les deux autres communes restantes d'ici avril 2019, bien avant la date limite d'utilisation des fonds. Cette opération aura permis d'alimenter la stratégie nationale REDD+ du Cameroun, de mettre en terre plus de 450 000 arbres, sur plus de 3 002 ha dans des espaces sécurisés de la zone d'intervention. De même, elle a permis la formation aux bonnes pratiques agricoles de plus de 300 personnes, ainsi que la mise en valeur de plus de 150 ha.

(iii) **l'opération HIMO** dans la région de l'Extrême-Nord, avec pour objectifs d'accompagner les communes dans la réalisation des projets identifiés dans le cadre du Programme d'Aménagement du Territoire (PRODAT), ou le cas échéant du PCD, la création d'emplois pour les jeunes ruraux et leur insertion socio-professionnelle. Cette opération a été mise en œuvre en deux phases. Pour ce qui est de la première phase de l'opération HIMO financée sur ressources C2D2 au cours de la phase II du PNDP, tous les projets financés sont à ce jour achevés, ainsi que les activités d'accompagnement en vue de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ouvriers. S'agissant de HIMO 2 sur financement FFU, six (06) projets sont achevés. Les 14 restants seront achevés avant le délai de mise en œuvre fixé au 20 juin 2019. Les activités d'accompagnement en vue de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ouvriers se poursuivent également.

(iv) dans le cadre du **Programme ASGIRAP**, dont le PNDP met en œuvre la composante 1 en tant qu'Agence d'exécution. A ce jour, 16 Cadres Communaux de Concertation (CCC) et 160 Cadres Villageois de Concertation (CVC) ont été mis en place afin de contribuer aux efforts d'atténuation des conflits autour des ressources agropastorales. Le processus de sécurisation des ressources agropastorales a été amorcé dans environ 60 villages de la zone d'intervention. Ce processus sera bouclé par la validation auprès des Autorités administratives de tous les produits issus de la concertation avant la fin du premier semestre 2019.

Sous la composante 2 consacrée à l'appui aux communes dans le cadre de la décentralisation, le PNDP a mené des activités relatives à : la formation des OAL et du personnel communal en planification, mobilisation des ressources et programmation en vue de l'actualisation des Plans Communaux de Développement (PCD) ; l'appui à la mise à jour de la comptabilité communale à travers l'utilisation du Progiciel Sim_ba. Le Programme a remis des groupes électrogènes aux communes en vue d'optimiser l'utilisation du logiciel. Il a procédé au renforcement des capacités des sectoriels et à la mise à jour des données du PROADP dont une nouvelle version est en cours de finalisation, à la mise en œuvre du plan de formation du PNDP à l'intention de son personnel et du personnel communal et au suivi de l'exécution des marchés.

Au titre de la composante 3 à travers laquelle le pilotage du Programme est assuré, les activités suivantes ont été réalisées au cours de l'année 2018 :

Coordination : la tenue régulière des réunions hebdomadaires au sein des Unités de Gestion du Programme ; la participation régulière du Programme aux Sessions et aux travaux du Groupe de Travail mis en place par le MINEPAT, en charge de la pérennisation, le suivi des études (diagnostique sur les impacts du PNDP auprès des principaux bénéficiaires et modalités d'internalisation et de pérennisation des acquis du PNDP), le Groupe de Travail chargé de réfléchir sur l'intégration des PCD dans le BIP ; la réalisation de l'audit externe par les Cabinets KPMG (financements C2D2, C2D3, FED et FFU) et MAZARS (financement IDA) ; la conduite de missions de supervision sur le terrain ; l'acquisition de matériel informatique pour le Programme ; la conduite de missions d'audit interne dans toutes les unités de gestion du Programme ; la tenue de séances de travail avec les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale, l'AFD et le STADE-C2D ; la tenue de l'atelier de bilan semestriel des activités au mois d'août et l'atelier d'élaboration du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2019 du PNDP ; la préparation de la mise en vigueur du financement additionnel IDA 18 et la tenue de séances de travail avec les trois autres projets (PFS, PRPSS, PAREC), dans le cadre de la coordination de la plateforme de l'approche intégrée, relative à ce financement dédié au Guichet réfugiés.

Suivi-évaluation : le lancement et la poursuite de la mise en pré-production des recettes fonctionnelles de l'ERP ; la tenue d'ateliers de relecture des rapports communaux provisoires et l'élaboration des plans d'action des communes, dans le cadre de la mise en œuvre du ScoreCard ; la poursuite de l'implémentation du mécanisme de gestion des doléances au niveau des UGP et du « call center » doté d'un numéro vert, le 8567, pour les doléances orales (sms et appels téléphoniques), dont la vulgarisation s'est effectuée en région et s'est poursuivie tout au long de l'année ; la poursuite de la finalisation des travaux de mise à jour du PROADP dont la vulgarisation de la version finale est envisagée au cours de l'année 2019 ; la mise en œuvre de la deuxième édition du Guichet Performance qui s'est terminée par la cérémonie de remise des primes aux 30 communes lauréates par le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à l'hôtel HILTON de Yaoundé, le 31 octobre 2018, à hauteur de 1,250 milliards de francs CFA ; la poursuite de la préparation du financement IDA 18 qui a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale au cours du premier semestre de l'année 2018 et dont la signature de l'Accord de Crédit est envisagée au début de l'année 2019.

Communication : l'accent a été mis en 2018 sur un volet crucial de la phase III du PNDP, à savoir l'engagement citoyen. Il s'est donc agi d'intensifier et de parachever la production des bulletins trimestriels des communes par les agences sélectionnées. Durant l'évaluation semestrielle de cette activité, la délivrance des Bon à Tirer a été décentralisée au niveau des Cellules régionales de Coordination. Cela a favorisé une meilleure fluidité dans la collecte des données, les corrections des morasses et augmenté le nombre d'édition publiées. L'opération a permis à plusieurs exécutifs municipaux de mieux expliquer leurs actions. Les contrats avec les agences éditrices ont été clôturés en novembre 2018. Dans le but de promouvoir le PNDP comme catalyseur du développement local, la production du magazine bilingue LES ECHOS DU PNDP s'est poursuivie. Les numéros 17 sur le Guichet Performance, 18 sur les Radios communautaires, 19

sur la Passation des marchés et 20 sur le numéro vert ont été produits et diffusés. Chaque édition a contribué à mieux faire connaître aux différentes cibles le travail du Programme. La gestion des archives aura aussi été au cœur de l'activité de communication. Le Programme a participé à la Conférence internationale des archives où son personnel a renforcé ses capacités.

Aspects socio-environnementaux : les capacités des Cadres du PNDP (notamment ceux chargés des aspects socio-environnementaux) et ceux en charge de la formation ont été renforcées sur l'amélioration de la prise en compte du genre dans le dispositif du Programme. Cette capacitation a permis l'actualisation des documents de base (Termes De Référence, Demandes de Cotation ; Dossiers d'Appels d'Offres, etc/) du Programme pour y refléter les considérations liées au genre. De même, cela a permis d'introduire le développement du « profil genre de la commune » dans le processus d'élaboration ou d'actualisation des PCD de la dernière génération.

Pour ce qui est des microprojets, ils font systématiquement l'objet d'un screening socio-environnemental dans le cadre d'une mission conjointe sur le terrain, et donnant lieu à la proposition de la forme de l'évaluation environnementale appropriée en fonction du type et de la nature des impacts anticipés du projet considéré (formulaire, Notice d'Impact Environnemental, autres). Les mesures d'atténuation identifiées sont intégrées dans le coût et la mise en œuvre du microprojet. Aucun microprojet n'a donné lieu à un déplacement involontaire des populations. De manière globale, les délégués départementaux et régionaux du MINEPDED apportent une contribution significative et jouent leur rôle dans le processus d'identification et de validation de l'évaluation environnementale des microprojets dans le cadre du PNDP.

Budget et aspects fiduciaires : Au 31 décembre 2018, le taux de réalisation avant audit est de **56,31%** pour un taux de décaissement de l'ordre de **56,32%**. Cette situation qui aurait pu être meilleure trouve son explication dans les retards qu'a connus le Programme dans la mobilisation des fonds aussi bien des financements de l'Union Européenne que des Fonds de l'Etat, sans oublier la part des bénéficiaires.

Parmi les causes importantes de retard dont a souffert le PNDP, deux (02) peuvent être relevées, dont l'une concerne les régions méridionales à l'exception de l'Est (06) et l'autre les dix (10) régions. S'agissant du 1^{er} cas qui concerne les six (06) régions, la mobilisation de la contribution exigée pour la réalisation des microprojets, constitue parfois un goulot d'étranglement. Pour le second cas, c'est le manque de flexibilité du mécanisme d'abondement des comptes joints qui conduit parfois à mobiliser des fonds pour des communes qui ne sont pas tout à fait prêtes au détriment de celles qui le sont. Ceci est vrai pour tous les financements. C'est pour cela que le PNDP a sollicité la mise en place d'un compte intermédiaire au niveau de chaque région, destiné à accueillir les financements affectés aux communes sur la base des conventions. Mais, ce compte ne met les fonds à disposition des communes que lorsqu'un besoin imminent est exprimé sur la base d'un plan de décaissement glissant, mis à jour mensuellement. Il est vrai que pour ce qui concerne IDA3, le problème de mobilisation des fonds a été largement résolu par l'adoption d'une nouvelle approche de mobilisation basée sur les besoins nets.

De même, depuis que le Programme est passé de la mobilisation base DRF à celle base RSF, les fonds IDA aussi ont connu un retard certain, notamment à l'occasion du deuxième appel de fonds

selon cette approche. Cet état de choses a entraîné un ralentissement dans l'exécution des activités, ce qui explique les taux atteints par le Programme à ce jour.

Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que certains de ces financements arrivent à leur terme en 2019 (IDA3 et FFU). Pour ces financements, tous les reliquats des conventions y relatives ont été budgétisés. Quant aux autres, il a fallu tenir compte du rythme désormais atteint depuis le 4^{ème} trimestre pour calibrer le montant à budgétiser en 2019.

Concernant la passation des marchés, plusieurs marchés (travaux, fournitures/équipements et prestations intellectuelles) ont été passés sur la base des plans de passation des marchés (PPM) validés par les Bailleurs de fonds d'une part, notamment la Banque mondiale (fonds IDA) et l'Agence Française de Développement (fonds C2D, FFU et FED), et du plan de passation des marchés sur fonds de contrepartie (Etat-Hors C2D) d'autre part.

Au niveau national, les marchés ont été passés avec l'appui technique de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) et sous le contrôle du Ministère en charge des Marchés Publics au Cameroun (MINMAP).

Au niveau régional, les marchés ont été passés par les Commissions Départementales du MINMAP et commissions de passation des marchés placées auprès de certaines communes, sous la supervision des Cellules Régionales de Coordination du PNDP.

Au cours de l'année 2018, le système de passation des marchés au Cameroun a connu une rénovation avec l'entrée en vigueur d'un nouveau code des marchés publics (Décret n°2018/366 du 20 juin 2018). Celui-ci met un terme à l'application d'une série de textes issus de la réforme du système de marché public depuis le 8 mars 2012 et qui avaient mis en suspens plusieurs dispositions du code du 24 septembre 2004. Il faut noter également que la passation des marchés a été marquée par l'utilisation de certains outils importants tels que : le répertoire des prestataires de services, des fournisseurs et des consultants dont la mise à jour a été effective ; le tableau de suivi des marchés qui était mensuellement transmis à la Banque mondiale ; le rapport trimestriel de la CSPM transmis régulièrement au MINMAP et à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et les logiciels STEP et ERP dont l'appropriation par les utilisateurs du Programme a été remarquable.

Par ailleurs, sur le plan de renforcement des capacités, en plus de l'accompagnement de la Banque mondiale sur l'utilisation du logiciel STEP, une formation a été organisée en mars 2018 sur le nouveau cadre de passation des marchés qui est entré en vigueur en juillet 2016. Le PNDP, représenté par le Spécialiste en Passation des marchés a pris part à cette formation.

Cependant, il convient de relever que la passation des marchés au cours de l'année 2018 ne saurait être considérée comme « un long fleuve tranquille ». Quelques difficultés peuvent être présentées, notamment, la validation tardive des PPM par les Bailleurs de fonds, l'utilisation ardue du logiciel STEP par tous les acteurs du Programme, la réception tardive des avis de non objection via STEP, les retards dans l'exécution des marchés, l'appropriation des dispositions du nouveau code des

marchés et de sa lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du nouveau code.

Audit Interne : s'agissant des travaux d'audit interne, environ 12 missions d'audit interne ont été réalisées suivant le plan annuel d'audit interne validé. Les travaux ont porté sur la revue de la gestion administrative, comptable, financière et budgétaire, la passation des marchés, le suivi de l'exécution des contrats pour la réalisation des microprojets à l'effet d'évaluer le dispositif de maîtrise des risques opérationnels ainsi que l'effectivité du contrôle interne au sein du Programme. Au terme des travaux réalisés, il a été noté l'existence des points forts caractérisant la bonne marche du dispositif du contrôle interne sur certains processus, mais également, l'existence des points perfectibles nécessitant une attention particulière. Des recommandations y afférentes ont été formulées, suivies de l'élaboration d'un plan d'actions permettant de suivre leur mise en œuvre.

INTRODUCTION

Contexte

1. Objectif global du Programme

Après deux premières phases jugées satisfaisantes, les Partenaires Techniques et Financiers, dont la Banque mondiale, ont consenti à la demande du Gouvernement, au financement d'une troisième phase du Programme. Pour cette 3^{ème} phase, Il s'agit principalement de consolider et pérenniser les principaux acquis du Programme, obtenus notamment au cours de la deuxième phase.

La troisième phase du PNDP a effectivement démarré au mois d'avril 2016 sous financement IDA, pour un montant de **133 millions de dollars dont 70 de l'IDA, 56 de l'Etat et 7 des bénéficiaires**, avec pour objectif de développement (OD) de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. En outre, cette 3^{ème} phase a bénéficié en décembre 2016 d'un financement du Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne d'un montant de **9 345 794 Euros**, pour l'extension de l'opération HIMO à l'Extrême-Nord. L'objectif général de cette opération est d'accompagner les communes concernées dans le développement économique de leur territoire par des investissements, la réalisation d'infrastructures socio-économiques et la création d'emplois pour les jeunes ruraux. En juin 2017, l'Agence Française de Développement a signé deux conventions pour le financement du PNDP agropastoral pour un montant global de **47,9 M€**, soit un montant de **20 millions Euros** des ressources C2D de 3^{ème} génération permettant de couvrir une partie de la contribution attendue de l'Etat de **56 millions de \$US**, pour le financement du PNDP III et, un montant de **27,9 millions d'Euros, dans le cadre du 11^{ème} FED** dont elle a reçu délégation de gestion. Dans le cadre spécifique du PNDP agropastoral et en ligne avec le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), il est question de promouvoir la réalisation des infrastructures agropastorales et le désenclavement des bassins de production sur la base d'une nouvelle ingénierie de planification territoriale.

Afin d'aider le Gouvernement à faire face à l'insécurité qui entraîne l'afflux massif des réfugiés, induisant ainsi une pression sur les ressources naturelles et les infrastructures, l'UE à travers le Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) finance les activités du Programme dans 20 communes de la région de l'Extrême-nord.

De même, dans le cadre du Programme ASGIRAP placé sous la tutelle conjointe du MINADER et du MINEPIA, le PNDP a poursuivi la mise en œuvre de la composante 1. Cette opération vise à mettre en place, sous l'égide des communes, des systèmes de gestion concertée, inclusive, durable et économiquement efficace des ressources agricoles et pastorales dans les trois régions septentrionales du Cameroun. Par ailleurs, les reliquats des ressources C2D de 2^{ème} génération dont la date limite d'utilisation des fonds a été repoussée au 30 juin 2020, permettent de poursuivre et d'achever la mise en œuvre des opérations spécifiques (HIMO 1, REDD+, Radios communautaires).

2. Bénéficiaires du Programme

Les principaux bénéficiaires du Programme au cours de la 3^e phase sont toutes les 360 communes du Cameroun, soit les 329 déjà couvertes au cours des phases précédentes et, les 31 nouvelles communes d'arrondissement.

Afin d'aider le Gouvernement à faire face à l'insécurité qui entraîne l'afflux massif des réfugiés induisant ainsi une pression sur les ressources naturelles et les infrastructures, l'UE à travers le Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) finance les activités du Programme dans 20 communes de la région de l'Extrême-nord.

A travers le 11^{ème} FED, l'UE finance le PNDP Agropastoral dans 13 départements des quatre régions concernées, couvrant ainsi 93 communes et répartis ainsi qu'il suit :

- Extrême Nord : *Diamaré, Mayo Kani, et Mayo Danay* ;
- Nord : *Bénoué, Faro, Mayo Rey et Mayo Louti* ;
- Adamaoua : *Vina et Mbéré* ;
- Est : *Kadey, Haut Nyong, Lom et Djérem, et Mboumba et Ngoko*.

Par ailleurs, les élus (Conseillers municipaux, Sénateurs, Députés), les administrations publiques, les organisations de la société civile, ainsi que les prestataires de services bénéficient d'un renforcement des capacités leur permettant d'assurer un appui approprié aux communes pour jouer efficacement leur rôle de moteur de développement local. Comme autres bénéficiaires du Programme, sont également inclus les instances de pilotage de la décentralisation et de contrôle de la gestion des communes notamment le CND, le CISL, le CONAFIL, le Trésor Public, le CONSUPE, la Chambre des comptes, ainsi que leurs démembrements.

3. Composantes du Programme

Le PNDP comprend trois (03) composantes : (i) Appui au développement local ; (ii) Appui au processus de décentralisation ; (iii) Coordination, gestion, suivi-évaluation et communication.

Composante 1 : Appui au Développement Local

Cette composante a pour but d'améliorer les conditions socio-économiques, d'accroître la productivité des ressources naturelles de base et d'augmenter les revenus des populations dans les communes couvertes par le Programme. Elle est subdivisée en deux sous-composantes :

Sous-Composante 1.1 : Investissement de développement local (microprojets) pour les communes des six régions : Centre, Littoral, Nord-Ouest, Ouest, Sud et Sud-Ouest. Cette sous-composante finance par ailleurs les PCD et activités connexes dans l'ensemble des 10 régions. **(US\$47.37 millions dont : US\$16.77 millions IDA ; US\$ 23.61 millions Gouvernement, US\$7 millions Bénéficiaires).**

Sous-Composante 1.2 : Investissement de développement local pour les communes des quatre régions les plus pauvres et vulnérables (Adamaoua, Est, Extrême-nord et Nord) **(US\$40.46**

millions dont : US\$30 millions IDA, US\$ 10.46 millions Gouvernement). Le financement IDA est réparti de la manière suivante par région : US\$ 13 millions pour l'Extrême-Nord, US\$ 5 millions pour l'Adamaoua, US\$ 5 millions pour le Nord et US\$ 7 millions pour l'Est.

Concernant le financement FED, cette composante est mise en œuvre pour un montant de **22,3 millions d'euros**.

Pour ce qui est du FFU de l'UE, ce financement sous forme de subvention de **6,6 Milliards de FCFA (10 M €)**, vient compléter la mobilisation de 3,3 Milliards de FCFA (5M€) des fonds du 2^{ème} Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) au PNDP et qui ont permis la réalisation de la première phase de l'opération HIMO-PNDP.

Le financement C2D de 3^{ème} génération, dont un montant de **11,7 millions d'Euros** est destiné essentiellement aux régions méridionales à l'exception de celle de l'Est, pour la composante 1, sert à couvrir une partie de la contribution de l'Etat au financement global du Programme dans ladite composante qui s'élève à **23,61 millions de dollars**.

Composante 2: Appui au Processus de Décentralisation

Cette composante a pour objectif de renforcer les capacités des institutions qui soutiennent le processus de décentralisation. Elle va aussi fournir une assistance pour le renforcement des capacités des communes et des acteurs locaux comme les prestataires de services, les équipes pluridisciplinaires, les ministères sectoriels, les élus et les prestataires de services techniques pour qu'ils puissent pleinement assumer un rôle efficace d'acteurs du développement local.

Cette composante compte trois sous-composantes : (i) l'appui institutionnel au processus de décentralisation, (ii) le renforcement des capacités des acteurs, (iii) l'appui à l'amélioration de la gestion des finances publiques locales.

Composante 3 : Coordination, gestion, suivi-évaluation et communication

Cette composante permet : (a) la gestion administrative et financière du PNDP ; (b) la coordination avec les partenaires institutionnels pour assurer un appui efficace aux communes pour le développement local ; (c) le suivi et l'évaluation de la performance du PNDP ; (d) la mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des doléances ; (e) le développement des activités de communication pour promouvoir et vulgariser les résultats et acquis du PNDP ; (f) la finalisation du progiciel intégré de gestion de l'information technique et financière et (g) la réflexion sur la pérennisation des acquis du PNDP.

Synergie entre le PNDP et les politiques publiques

L'objectif de développement du PNDP s'inscrit en droite ligne des politiques définies par le Gouvernement, confirmant ainsi la position du PNDP en tant qu'un des cadres opérationnels de la mise en œuvre du DSCE, notamment dans les axes du renforcement de la politique de décentralisation et de la promotion du développement local.

(i) En ce qui concerne la politique de décentralisation, le PNDP réalise des activités d'appui à la décentralisation et à la mise en place du cadre institutionnel et administratif tel que prescrit dans la constitution du 18 janvier 1996 et dans les lois de juillet 2004 portant orientation de la décentralisation au Cameroun. L'objectif est de favoriser le transfert des compétences et des ressources aux CTD, la promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local ;

(ii) Pour ce qui est du développement local qui comprend sept (07) axes prioritaires, le PNDP contribue en particulier : (a) à la diversification et à la croissance économique en milieu rural ; (b) au développement des infrastructures socio-économiques de base d'une manière durable et respectueuse de l'environnement ; (c) au renforcement des capacités des ressources humaines, ainsi que du secteur social, et (d) à la promotion de l'intégration des groupes vulnérables dans l'économie.

La 3^{ème} phase du PNDP est marquée par : l'extension du Programme aux 31 communes d'arrondissement jamais couvertes dans les phases précédentes ; la mise en place de deux guichets pour le financement des microprojets, à savoir le guichet équité et le guichet performance ; et la densification de l'engagement citoyen à travers notamment le mécanisme de gestion des plaintes/doléances, la mise à échelle du ScoreCard, le suivi permanent des activités des communautés (CC et COGES), la mise en œuvre des solutions endogènes ; l'implication accrue des instances de vérification et de contrôle dans la transparence budgétaire communale et la mise en œuvre du Volet Agropastoral.

Objectif et structure du rapport

L'objectif du présent rapport est de faire une situation de la mise en œuvre des activités du Programme pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, en cohérence avec les différents cadres de résultats du Programme. Il se structure en quatre (04) chapitres. Les prévisions de l'année 2018 ainsi que l'aperçu des cadres de résultats mis à jour, font l'objet du chapitre 1. Les réalisations dans le cadre de l'appui au développement local meublent le chapitre 2, tandis que celles liées à l'appui au processus de décentralisation et au pilotage du Programme alimentent le chapitre 3. Le dernier chapitre du rapport porte sur les problèmes rencontrés, les solutions envisagées et les perspectives pour la nouvelle année.

CHAPITRE 1 : PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2018 ET APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DES RÉSULTATS

Le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2018 donne une programmation des activités du Programme, de laquelle il ressort des prévisions établies pour l'année 2018. Les activités mises en œuvre visent principalement l'évolution des indicateurs des différents cadres de résultats du Programme.

1.1 PROGRAMMATION DE L'ANNÉE 2018

De manière globale, les priorités de la mise en œuvre du PNDP pour l'année 2018 se sont articulées autour de : l'utilisation des reliquats C2D de 2^{ème} génération pour achever la mise en œuvre des opérations spécifiques (REDD+, Radios communautaires, HIMO 1) ; la liquidation des instances du PNDP classique sur ressources C2D de 2^{ème} génération avant la date limite d'utilisation des fonds préalablement fixée au 30 juin 2018, mais toutefois repoussée au 30 juin 2020 ; la poursuite du financement des activités classiques du PNDP III sur fonds IDA et C2D3 ; l'extension de l'opération HIMO sur fonds FFU dans la région de l'Extrême-Nord ; le financement des activités du PNDP agropastoral sur fonds FED ; la préparation de la revue à mi-parcours initialement prévue au premier trimestre 2019 ; la poursuite de la mise en œuvre du Guichet performance à travers la réalisation de la deuxième édition ; le renforcement de l'engagement citoyen (ScoreCard, Gestion des doléances, etc...) ; la poursuite de la réflexion sur la pérennisation du PNDP.

Pour l'année 2018, le Plan de Travail a prévu au titre de la composante 1 dédiée à l'appui au développement local : l'achèvement des microprojets démarrés en 2017 et le financement de nouveaux, en prenant en compte les aspects socio-environnementaux ; la poursuite de la mise en œuvre des plans communaux détaillés d'action contenant de manière précise et quantifiée les activités à financer dans les 03 principaux domaines cibles (éducation, santé et agriculture) dans les communes couvertes des régions du Centre, du Sud et de l'Est, dans le cadre du PDPP ; la mise en œuvre dans la région de l'Extrême-Nord de 20 microprojets à réaliser suivant l'approche HIMO, en mettant un accent sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes des localités bénéficiaires ; le financement (sur ressources FED) des infrastructures socio-économiques à la demande des communes et issues des Plans Communaux de Développement et le développement d'une nouvelle ingénierie de planification territoriale en vue de l'élaboration de plans territoriaux ; l'achèvement des activités de l'opération radios communautaires et la réalisation de l'évaluation du projet ; l'achèvement de la mise en œuvre de l'opération HIMO I ; l'achèvement de la mise en œuvre des projets REDD+.

En ce qui concerne la composante 2 consacrée à l'appui à la décentralisation, le Plan de Travail a prévu la poursuite de l'appui institutionnel au processus de décentralisation et le renforcement des acquis en matière de décentralisation dans les communes cibles à travers les activités suivantes : l'élaboration, en collaboration avec le MINATD, d'études en rapport avec la stratégie nationale de la décentralisation en cours de validation (étude sur la fiscalité locale, étude sur la fonction publique locale, etc.); l'élaboration d'une méthodologie de prise en compte des PCD dans le

processus de préparation du BIP ; la réalisation des études sur la pérennisation des activités du Programme ; la mise à jour du Progiciel d'Aide au Développement Participatif (PRO_ADP) ; l'appui aux communes dans l'utilisation du logiciel Sim_Ba (formation, dotation en matériel, etc.) ; le renforcement des capacités des acteurs locaux sur la passation des marchés et la gestion communale (formation CEFAM) ; la densification des activités d'engagement citoyen dans les communes (scorecard, utilisation du numéro vert, gestion des doléances, production du bulletin trimestriel, etc.) ; le renforcement des capacités des communes et des sectoriels compétents à la prise en compte des aspects socio-environnementaux ; la définition d'une nouvelle approche simplifiée d'élaboration/actualisation des PCD en vue de sa pérennisation au sein des communes ; l'appui aux communes et aux sectoriels y compris le MINEPAT, en vue du suivi des activités des communes ; la réalisation de l'étude sur le développement d'une nouvelle ingénierie de planification et de programmation s'appuyant sur une approche territoriale et des diagnostics filières/bassins de production ; le renforcement des capacités des communes et autres acteurs sur le déploiement de la nouvelle ingénierie ; le renforcement des capacités du personnel communal et des autres acteurs sur les thématiques classiques du Programme (planification, passation des marchés, etc.).

S'agissant de la composante 3 dédié au pilotage du Programme, le Plan de Travail a prévu : la coordination entre le Ministère de tutelle, les Ministères sectoriels et le Programme, la gestion financière et la passation de marchés des consultants y compris l'acquisition des biens/services et la communication sur les activités du Programme, la formation du personnel du Programme, le suivi de l'exécution des activités du programme, du CGES, du PDIR, du PGN et du PDPP, le financement des audits financiers, la prise en charge des frais de réunion des organes statutaires de supervision et de coordination du programme ainsi que les coûts de fonctionnement des unités de gestion, le fonctionnement du mécanisme de gestion des doléances/plaintes, la mise en place d'un système de suivi-évaluation adapté, la finalisation du processus de recrutement du responsable agropastoral, d'un nouveau comptable et d'un assistant à l'auditeur interne.

Au 31 décembre 2018, la mise en œuvre des activités programmées a contribué à faire évoluer les valeurs de référence des indicateurs contenus dans les cadres de résultats, dont un aperçu est donné dans la section suivante.

1.2 APERÇU DES INDICATEURS DES CADRES DE RÉSULTATS

Les activités conduites par le Programme au cours de l'année 2018 ont généré des résultats qui concourent à l'évaluation du sens d'évolution des indicateurs des cadres des résultats, dans lesquels figurent leurs valeurs de référence. Un aperçu de l'évolution des indicateurs contenus dans ces cadres de résultats est donné ci-dessous pour le PNDP classique, pour les opérations spécifiques et pour le volet agropastoral.

I.2.1 PNDP CLASSIQUE

Au cours de l'année 2018, les activités menées sont demeurées en phase avec la nécessité d'agir sur les indicateurs fixés dans le cadre des résultats. Les valeurs cumulées atteintes au 31 décembre 2018 sont présentées dans le tableau 1 ci-après.

Tableau 1 : Indicateurs du Cadre de résultats du PNDP classique

N°	Indicateurs	Valeurs de base	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Cible
Composante 1									
1	La proportion (pourcentage) des projets communaux du Budget d'Investissements Publics (BIP) issus des Plans Communaux de Développement (PCD)	0	51,12%	47,58%	49,83%				70,00%
2	La proportion (pourcentage) des communes ayant soumis leurs états financiers à la Chambre des Comptes	0	10,83%	12,78%	19,17%				50,00%
3	Pourcentage des microprojets pour lesquels un mécanisme d'entretien et de maintenance est mis en place	0	100,00%	100,00%	95,52%				100,00%
4	Nombre de nouvelles communes d'arrondissement (31) qui ont élaboré un Plan Communal de Développement de qualité jugé acceptable par l'IDA	0	0	0	0				31
5	Pourcentage des bénéficiaires qui pensent que les investissements (microprojets) reflètent leurs besoins*	0							80%
6	Nombre des bénéficiaires hommes qui pensent que les investissements (microprojets) reflètent leurs besoins*	0							
7	Nombre des bénéficiaires femmes qui pensent que les investissements (microprojets) reflètent leurs besoins*	0							80%
8	Nombre de bénéficiaires directs	0	237 799	806 905	1 592 121				1 300 000
9	Nombre de bénéficiaires directs femmes	0	140 620	527 474	790 679				455 000
10	Pourcentage des microprojets fonctionnels et pour lesquels sont mis en œuvre des mesures d'atténuation des risques socio-environnementaux identifiés	0	100,00%	99,86%	99,22%				100,00%

N°	Indicateurs	Valeurs de base	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Cible
11	Nombre de points d'eau construits/réhabilités	1 721	1819	2 007	2 350				4 519
12	Linéaire de routes rurales construites/réhabilitées (kilomètre);	465	473,41	501,21	597,42				1 063
13	Nombre de salles de classes construites/réhabilitées	971	1 050	1 092	1 360				2 525
14	Nombre de centres de santé construits, rénovés ou équipés	38	83	95	154				211
15	Nombre de marchés ruraux construits	12	38	51	116				97
16	Nombre de magasins de stockage construits	34	43	61	93				97
17	Nombre de communes qui bénéficient des subventions (allocations) du Projet	0	354	360	360				360
Composante 2									
1	Nombre de plans de gestion de l'utilisation des terres	91	53	124	124				135
2	Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information	10		120	153				360
3	Nombre de communes qui publient leurs comptes simplifiés	0	104	215	262				300
4	Nombre de bénéficiaires formés	3 843	2 558	9 303	5 921				4 200
5	Nombre de bénéficiaires formés femmes	1 095	461	2 074	584				1 260
Composante 3									
1	Rapports d'audit financier externe produits dans les délais et sans restrictions	Yes	oui	Yes	Yes				Yes
2	Audit technique sur la qualité des infrastructures conduit inopinément chaque année	Yes	oui	Yes	Yes				Yes
3	Rapports biannuel de suivi/évaluation produits dans les délais	Yes	oui	Yes	Yes				Yes
4	Pourcentage des requêtes enregistrées sur la fourniture des services qui sont traitées	0	100,00%	100,00%	83,10%				90,00%
5	Nombre de communes ayant un manuel de passation des marchés (incluant la planification, la budgétisation, la contractualisation et la gestion financière)	0	280	360	360				360

Source : Données consolidées des UGP (* : Ces indicateurs seront renseignés à la suite de la réalisation de l'étude sur l'évaluation par les bénéficiaires)

I.2.2 OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES

Le PNDP conduit plusieurs opérations spécifiques au rang desquelles le Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP), l'opération HIMO, le REDD+, la composante 1 du PASGIRAP et les Radios Communautaires. Ces opérations disposent chacune d'un cadre des résultats contenant des indicateurs dont un aperçu est donné dans les tableaux 2 et 3 ci-dessous.

Par ailleurs, le cadre de résultats du PNDP-agropastoral sous financement FED est contenu dans le tableau 4.

Tableau 2: Indicateurs clés du PDPP

Composante	Indicateur	Valeur atteinte		
		2016	2017	2018
Dispositif de coordination, suivi évaluation	Nombre de plateformes communales fonctionnelles (au moins deux réunions par an)	0	15	53
Citoyenneté	Nombre de CNI établies	0	24	138
	Nombre d'AN établi	0	186	587
	Nombre de leaders BBBB représentés dans les instances de décision au niveau local(APE, COGE, Comités Paysans Forests, Comité de développement, Conseil Municipal, etc.)	4	4	90
Education	Nombre d'enfants BBBB ayant réussi au certificat d'études primaires (CEP)	0	60	43
	Effectif d'enfants BBBB scolarisés au primaire	746	350	1 425
	Nombre d'enfants BBBB ayant réussi au BEPC ou CAP ou tout autre diplôme	0	4	5
	Effectif d'enfants BBBB scolarisés au secondaire 1 ^{er} cycle	142	258	164
	Nombre d'enfants ayant reçu une bourse et suivant régulièrement une formation académique/professionnelle	2	6	13
	Nombre d'enfants ayant bénéficié des appuis en fournitures scolaires	887	1 066	1 640
Santé	Nombre de BBBB formés aux soins de santé	0	1	72
	Nombre de BBBB ayant bénéficié des soins de santé pendant les descentes de stratégie avancée et dans les formations sanitaires	0	1 997	332

Composante	Indicateur	Valeur atteinte		
		2016	2017	2018
	Nombre d'accoucheuses traditionnelles formées	0	0	22
	Nombre de relais communautaires formés dans le domaine de la santé	0	10	16
Agriculture	Superficies agricoles mises en valeur	0	46	373

Source : Données consolidées des CRC au 31 décembre 2018

Tableau 3: Indicateurs clés des autres opérations spécifiques

Opérations spécifiques	Indicateurs	Valeur cumulée en 2018	Valeur cible en fin de projet
HIMO	Guide méthodologique HIMO en situation de crise élaborée	01	01
	Nombre de jeunes formés et insérés	2 907	2 500
	Nombre d'emplois créés	3 354	3 500
	Nombre de microprojets réalisés dans les secteurs du transport et de l'approvisionnement en eau	06	20
	Linéaire de pistes réhabilitées	81,53 km	80 km
	Infrastructures de mobilisation de volume d'eau pour l'abreuvement des animaux	116 531 m3	10 000 m3
REDD+	Nombre de notes d'idées de projet élaborées et validées	10	10
	Nombre de projets (inter)communaux REDD+ sélectionnés et mis en œuvre dans toutes les 5 zones agro-écologiques du Cameroun	05	06
	Les principaux acteurs (MINEPDED, MINFOF, Communes, etc.) capacités (institutionnelles, techniques) suffisantes pour développer et améliorer le mécanisme REDD+ aux niveaux national, régional et local	Oui	Oui
	Les résultats du projet connus et capitalisés au Cameroun et à l'étranger (Scenarii de référence, Système de suivi des émissions, systèmes de partage des bénéfices, de consultation des parties prenantes, etc.)	Oui	Oui
Composante 1 du PASGIRAP	Pourcentage des consensus locaux durablement respectés dans les zones d'intervention sur l'utilisation et la gestion des ressources agro-pastorales	00	
	Pourcentage d'actions d'investissements prévues dans les plans villageois d'amélioration des ressources, mise en œuvre par les agriculteurs, agro-éleveurs et éleveurs	00	
	Pourcentage des bénéficiaires satisfaits (agriculteurs et éleveurs) quant à la délimitation des espaces dans les villages d'intervention	00	
	Nombre de communes dans lesquelles un comité de concertation a été officiellement créé et est fonctionnel	20	20
	Nombre de villages où un comité de concertation a été créé et est fonctionnel	200	200
	Nombre de plans de zonage effectivement adoptés par les Communes	00	20

Opérations spécifiques	Indicateurs	Valeur cumulée en 2018	Valeur cible en fin de projet
	Nombre de villages dans lesquels un plan d'utilisation, gestion et d'aménagement des terres a été adopté et entériné par la commune	00	200
	Pourcentage des litiges soumis aux comités communaux et résolus	00	
	Pourcentage des acteurs satisfaits (agriculteurs et éleveurs) quant à la délimitation des espaces dans les villages d'intervention	00	
	Nombre de communes ayant testé l'enregistrement des droits fonciers	00	
	Réduction de la précarité des contrats de faire-valoir dans les villages tests	00	
Radios communautaires	Nombre de radios communautaires créées	12	12
	Nombre de radios communautaires réhabilitées	8	8

Source : Documents de projet des opérations spécifiques

Tableau 4 Cadre de résultats du PNDP-Agropastoral FED au 31 décembre 2018

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence	Cibles	Valeurs au 31/12/2018	Sources et moyens de vérification
Objectif global: impact	Faire du secteur rural dans les zones d'intervention du projet un important moteur de l'économie nationale, qui crée des emplois décents et des richesses pour satisfaire la demande intérieure et extérieure, avec une gestion durable des ressources naturelles.	- Incidence de la pauvreté dans les zones d'intervention du PNDP-FED [** (EURF I1 N1)].	67,0 % EN		RAS	- Enquêtes SMART (tous les ans) et MIC (tous les 3 ans) - INS/BUCEP, 2013 (pauvreté)
			64,3% NO		RAS	
			54,8% AD		RAS	
			52,6 % ES		RAS	
Objectif Spécifique : Effets directs	OS: Les infrastructures du monde rural sont modernisées durablement et les capacités de maîtrise d'ouvrage des communes renforcées	IOS.1. 1Temps de parcours entre les sections des routes communales réhabilités/ entretenues dans les régions du Septentrion et de l'Est ;	À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	2 études en cours ^{##}	R1.1- IRR (inventaire des routes rurales INS/MINTP) - Monographies et Rapport du projet
		IOS.1.2 Tonnes de production agro-pastorale vendue dans les marchés des villages bénéficiaires dans les 13 départements prioritaires ciblés	À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	3	01 étude en cours [#]	- Enquêtes spécifiques au début et à la fin du projet
		IOS1.3 Documentation produite par le PNDP phase III en vue de la pérennisation des acquis du PNDP	Nombre d'études Plan d'action	1		- Enquêtes spécifiques au début et à la fin du projet

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence	Cibles	Valeurs au 31/12/2018	Sources et moyens de vérification
		IOS 1.4 Personnel communal et élus locaux formés pour renforcer la maîtrise d'ouvrage communale	0/2017	450		Monographies et Rapport du projet
Résultats /produits	R1 : Les zones d'intervention prioritaires du projet sont désenclavées et des investissements structurants y sont réalisés.	IR1.1 Nombre et km de routes communales réhabilités/entretenus [* et ** (EURF I26 N2)];	À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	0	Plan d'actions et rapports d'activités du projet
Résultats /produits	R2: Des infrastructures visant à promouvoir le développement agropastoral sont réalisées à la demande de la profession et des communes dans les zones cibles du volet agropastoral	IR2.1 Nombre de personnes formées à la nouvelle approche de planification et programmation « filières/bassins de production » (élus locaux, personnel communal, prestataires)	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux r200 A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	0	Plan d'actions et rapports d'activités du projet
		IR2.2 Nombre de diagnostics territoriaux/appui aux filières réalisés	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux		Plan d'actions et rapports d'activités du projet
		IR2.3 Nombre d'infrastructures pour le développement de l'élevage et de l'agriculture [*] ;	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux		Plan d'actions et rapports d'activités du projet
		IR2.4 Nombre de bénéficiaire/têtes de bétail par infrastructure 0/2017	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux	A déterminer lors de la faisabilité À déterminer à l'issue des diagnostics territoriaux		Plan d'actions et rapports d'activités du projet
Résultats /produits	R3: Des infrastructures socio-économiques de base issues des PCD sont réalisées à la demande des communes.	IR 3.1 Nombre d'infrastructures socio-économiques issues des PCD (par type) réalisées/réhabilitées***	0/2017	252	64 infrastructures achevées 93 en cours d'exécution 26 sont non démarrées	Données d'activités des CRC au 31 décembre 2018

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence	Cibles	Valeurs au 31/12/2018	Sources et moyens de vérification
		IR 3.2 Nombre de nouveaux PCD élaborés et mis à jour ***	0/2017	13	00	
		IR3.3 Nombre de personnes gagnant un accès pérenne à une source d'eau potable améliorée à travers cette action [** (EURF I22 N1)],***	0/2017	25 000	15 980	
		IR3.4 Nombre de personnes gagnant un accès à un assainissement de base à travers cette action [** (EURF I25 N1)], ***	0/2017	300 000	4 180	

Les activités réalisées pour atteindre ces valeurs cumulées des indicateurs des cadres de résultats sont regroupées à travers les trois composantes du Programme.

CHAPITRE 2 : RÉALISATIONS DANS LE CADRE DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Au cours de l'année 2018, le PNDP a poursuivi la mise en œuvre des activités classiques de planification et de réalisation de microprojets, ainsi que des diverses opérations spécifiques en vue de contribuer à l'impulsion d'une dynamique des territoires pour un développement local harmonieux.

II.1 ACTIVITÉS RÉALISÉES SOUS ALLOCATIONS

Il s'agit des activités de planification et des activités connexes notamment la réalisation des études de faisabilité pour la maturation des projets, l'appui au processus de recrutement des cadres communaux, la réalisation des microprojets, encadrée par les conventions dites de 1^{ère} et de 2^{ème} tranche, signées entre la commune et le PNDP. Dans les communes abritant les peuples pygmées, une partie de l'allocation sert au financement du Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP) qui fait l'objet d'une convention spécifique entre la commune et le PNDP.

II.1.1 SIGNATURE DES CONVENTIONS ET MOBILISATION DES FONDS

A travers la signature des conventions, le programme s'engage à mobiliser les fonds pour le financement des activités sous allocations au niveau communal.

II.1.1.1 CONVENTION DE PREMIÈRE TRANCHE

C'est une convention à travers laquelle le PNDP finance l'élaboration du PCD et la réalisation de ses activités connexes. Dans le cadre de la 3^{ème} phase, le Programme cofinance cette convention avec toutes les 360 communes cibles. En effet, la commune apporte une contribution au financement des activités, qui s'élève à un montant de **5 200 000 F CFA** si la commune a déjà été couverte dans les phases précédentes et à **3 500 000 F CFA** si elle n'a jamais été couverte (cas des 31 nouvelles communes d'arrondissement). A ce jour, toutes les 360 communes ont déjà signé une convention de 1^{ère} tranche avec le Programme, laquelle prévoit que la contribution du PNDP soit virée de manière progressive en fonction du niveau de réalisation des activités dans la commune.

II.1.1.2 CONVENTION DE DEUXIÈME TRANCHE

Cette convention permet de financer la réalisation des microprojets matures et issus du Plan Communal de Développement dans une commune. Alors que toutes les communes couvertes au cours de la 2^{ème} phase ont versé une contribution variant selon la nature entre 0% et 15% du coût total du microprojet dans la mise en œuvre de la convention de 2^{ème} tranche, seules les communes du Septentrion et de la Région de l'Est en sont exemptes dans le cadre de la 3^{ème} phase, du fait d'une exposition apparue plus accrue aux phénomènes de pauvreté et d'insécurité. Cette situation s'est accentuée avec l'afflux des réfugiés et des déplacés au point qu'en collaboration avec la Banque mondiale, le processus de financement des microprojets a été enclenché avant la refonte de l'actualisation des PCD des communes affectées par la migration massive des populations.

II.1.2 PLANIFICATION ET ACTIVITÉS CONNEXES

Le mode opératoire du Programme dans une commune inclut l'accompagnement dans l'exercice de planification en parallèle auquel le Programme réalise d'autres activités.

II.1.2.1 PLANIFICATION COMMUNALE

La planification locale suit un processus impliquant systématiquement le citoyen communal à travers la tenue des assemblées villageoises et, qui aboutit à l'élaboration ou à l'actualisation du PCD de la commune. Dans le cadre de la 3^{ème} phase, l'actualisation des PCD de toutes les communes exposées à la pression démographique des réfugiés et des déplacés internes, inclura la prise en compte des besoins nouveaux induits par la migration de ces populations. Par ailleurs, seront également inclus dans les processus d'élaboration/actualisation des PCD, les nouveaux aspects intégrés dans la planification communale, notamment l'arrimage au budget-programme, le développement des solutions endogènes, les Objectifs de Développement Durables (ODD), la protection sociale, la résilience, une meilleure prise en compte du genre...

A cet effet, des OAL ont été sélectionnés dans le cadre du lancement de trois vagues d'actualisation/élaboration des PCD dans les communes. Le bilan au 31 décembre 2018, se présente ainsi qu'il suit :

- Pour ce qui est de la première vague d'actualisation des PCD dans **99** communes : le processus lancé en 2017, poursuit son cours dans **27** communes ; on dénombre **62** PCD approuvés au COMES et en attente de validation par le Préfet et, **10** PCD validés par le préfet ;
- Pour ce qui est de la deuxième vague d'actualisation des PCD dans **81** communes : il n'est pas encore démarré dans **22** communes et en cours dans les **59** autres communes ;
- Enfin, en ce qui concerne la troisième vague, elle porte sur l'élaboration de **23** PCD dans les communes d'arrondissement et l'actualisation de **20** PCD : à ce jour, le processus d'élaboration est non démarré dans **12** communes et en cours dans les **12** autres. Pour ce qui est de l'actualisation, elle est non démarrée dans **19** communes des régions de l'Extrême-Nord et du Sud-Ouest.

Le tableau 5 ci-dessous présente le détail de la mise en œuvre de la planification dans les différentes régions, suivant les vagues.

Tableau 5: Situation du processus d'élaboration/actualisation des PCD dans les communes au cours de la 3^{ème} année de la 3^{ème} phase du PNDP

Niveau avancement de la planification	Région										Total
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
VAGUE 1											
Actualisation											
Non démarré											
En cours	4	10	1		2		1	3	1	5	27
PCD approuvé au COMES	1	8		15	10	4	16	3	4	1	62
PCD validé par le préfet		1	5					4			10
Suspendu											0
Total	5	19	6	15	12	4	17	10	5	6	99
VAGUE 2											
Actualisation											
Non démarré				1			2			19	22
En cours			14	15	11		12		7		59
PCD approuvé au COMES											0
PCD validé par le préfet											0
Suspendu											0
Total	0		14	16	11		14	0	7	19	81
VAGUE 3											
Actualisation											
Non démarré			6						13		19
En cours											
PCD approuvé au COMES											
PCD validé par le préfet											
Suspendu											
Total			6						13		19
Elaboration											
Non démarré				2					4	6	12
En cours					5	4	3				12
PCD approuvé au COMES											
PCD validé par le préfet											
Suspendu											
Total				2	5	4	3		4	6	24

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2018

La supervision menée par les équipes du Programme tout au long du processus, contribue au bon déroulement de la planification locale. Cette supervision nécessite systématiquement des descentes sur le terrain de l'équipe de la Coordination Nationale et l'implication de tous les acteurs locaux.

II.1.2.2 ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Dans le cadre de la maturation des projets d'investissement de la commune, les idées de projets qui naissent à l'issue de l'exercice de planification, font l'objet d'études de faisabilité à la réalisation desquelles les sectoriels et les populations sont impliqués, notamment dans l'analyse socio-économique. Certaines de ces études de faisabilité sont financées par le Programme à travers la convention de 1^{ère} tranche de l'allocation. Au mois de décembre 2018, **1 295** études de faisabilité sont approuvées au COMES, **442** sont achevées, **132** sont en cours et **89** microprojets sont identifiés, pour lesquels le recrutement de consultants suivra afin de conduire les études de faisabilité nécessaires à leur maturation. Au total, sur **1 958** études de faisabilité, **132** ont été financées sur fonds C2D2, **66** sur fonds C2D3, **1 661** sur fonds IDA et **99** sur fonds FED.

Tableau 6: Situation des études de faisabilité selon l'état de mise en œuvre, le bailleur et la région

Région	Etat de mise en œuvre																C2D2	C2D3	IDA	FED
	Approuvé au COMES				Achevé				En cours				MP identifié							
	C2D2	C2D3	IDA	FED	C2D2	C2D3	IDA	FED	C2D2	C2D3	IDA	FED	C2D2	C2D3	IDA	FED				
AD	21		88	14								2			81		21	0	169	16
CE	26		59		7		134				29						33	0	222	0
EN	2		179	37			22	22			61	15					2	0	262	74
ES			371														0	0	371	0
LT							92				9				5		0	0	106	0
NO			5	9													0	0	5	9
NW			65			12	60				10						0	12	135	0
OU	76		174				3								2		76	0	179	0
SU		14	92			38	28			2							0	54	120	0
SW			63				24				4				1		0	0	92	0
Total	125	14	1096	60	7	50	363	22	0	2	113	17	0	0	89	0	132	66	1 661	99

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2018

Conformément au mode opératoire du programme, c'est au terme de sessions des COMES concernés qu'on pourra voir sajouter aux **1 295** études de faisabilité déjà approuvées, les **442** études achevées et en attente de validation.

II.1.2.3 SUIVI DES CADRES COMMUNAUX

Le recrutement des cadres communaux et leur prise en charge de manière dégressive par le Programme participant de la nécessité de renforcer les capacités d'intervention des communes dans la mise en œuvre du Programme au niveau local. Divers mouvements ont été observés au sein de la famille des cadres communaux, induisant qu'en fin d'année 2018, il est dénombré 738 cadres communaux en poste (voir tableau 7), soit **302** de développement, **297** financiers et **139** chargés des communautés. Le nombre de postes vacants passe de **23** à **143** entre fin 2017 et fin 2018, du fait de la prise en compte des cadres chargés des communautés.

Tableau 7: Répartition des agents communaux selon la fonction, la situation actuelle et la région

Région	Cadres de Développement			Cadres Financiers			Cadres Chargés des Communautés		
	En Poste	Poste vacant	Contractualisé	En Poste	Poste vacant	Contractualisé	En Poste	Poste vacant	Contractualisé
AD	21		18	21		21	10	11	4
CE	51	19	10	51	13	9	8		
EN	43	4	41	42	5	36	7		1
ES	29	4	12	26	7	7	33		
LT	22	1	18	20	3	16	7	11	
NO	18	3	12	19	2	14	6	15	
NW	34		26	34		29	7		1
OU	31	9	31	33	7	32	26	3	
SU	28	1	11	26	3	12	16	7	
SW	25	6	21	25	6	18	19	1	15

Région	Cadres de Développement			Cadres Financiers			Cadres Chargés des Communautés		
	En Poste	Poste vacant	Contractualisé	En Poste	Poste vacant	Contractualisé	En Poste	Poste vacant	Contractualisé
Total	302	47	200	297	46	194	139	48	21

Source : Données d'activités des UGP au 31 décembre 2018

Pour favoriser l'attraction des postes de cadres communaux, le Programme continue d'effectuer, en appui aux communes, des démarches afin de favoriser leur contractualisation au niveau du MINDDEVEL. Cette démarche continue de porter des fruits dans plusieurs communes. Au 31 décembre 2018, **415** cadres communaux sur les **738** en poste sont contractualisés. La dynamique de contractualisation devrait se poursuivre afin d'offrir des perspectives de carrière aux cadres communaux dans le cadre de la mise en place d'une fonction publique locale. Afin de pallier à la vacance de postes, les processus de recrutement de nouveaux cadres communaux ont été déclenchés par la majorité des communes.

II.1.3 EXÉCUTION DES MICROPROJETS

En ce qui concerne la fourniture des infrastructures et des équipements des services socio-économiques de base, le Programme poursuit ses activités d'investissement dans la mise en œuvre des microprojets, destinés à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires. Le tableau ci-après présente la situation du portefeuille des microprojets et leurs montants pour les phases 2 et 3 au 31 décembre 2018, tout guichet et toute opération spécifique confondus.

Tableau 8 : Situation du portefeuille des microprojets (phase 2 et 3)

Tableau 6 : Situation du portefeuille des microprojets (Phase I et II)

Etat de mise en œuvre	Phase				Total	
	II		III			
	Nbre de microprojets	Coût total du microprojet	Nbre de microprojets	Coût total des microprojets	Nbre de microprojets	Coût total des microprojets
Financement IDA						
Achevé	1 460	8 992 998 008	875	10 014 180 859	2 335	19 007 178 867
Clôturé	2	9 937 192	3	38 316 017	5	48 253 209
En cours			366	6 004 152 634	366	6 004 152 634
Non démarré			82	1 120 271 598	82	1 120 271 598
Total	1 462	9 002 935 200	1 326	17 176 921 108	2 788	26 179 856 308
Financement C2D2 y compris HIMO 1 et REDD+						
Achevé	1 729	23 074 856 417			1 729	23 074 856 417
Clôturé	38	410 616 321			38	410 616 321
En cours	5	26 654 018			5	26 654 018
Non démarré	6	310237326			6	310237326
Total	1 778	23 822 364 082			1 778	23 822 364 082
Financement C2D3						
Achevé			63	1 218 441 032	63	1 218 441 032
Clôturé						
En cours			56	1 257 191 181	56	1 257 191 181
Non démarré			43	793 253 964	43	793 253 964

Etat de mise en œuvre	Phase				Total	
	II		III			
	Nbre de microprojets	Coût total du microprojet	Nbre de microprojets	Coût total des microprojets	Nbre de microprojets	Coût total des microprojets
Total			162	3 268 886 177	162	3 268 886 177
Financement FFU (HIMO 2)						
Achevé			6	1 372 480 607	6	1 372 480 607
Clôturé						
En cours			14	3 621 702 680	14	3 621 702 680
Non démarré						
Total			20	4 994 183 286	20	4 994 183 286
Financement FED						
Achevé			62	587 027 244	62	587 027 244
Clôturé						
En cours			91	1 362 399 481	91	1 362 399 481
Non démarré			31	324 655 647	31	324 655 647
Total			184	2 274 082 372	184	2 274 082 372
Tout Financement confondu						
Achevé	3 189	32 067 854 425	1 006	13 192 129 742	4 195	45 259 984 167
Clôturé	40	420 553 514	3	38 316 017	43	458 869 530
En cours	5	26 654 018	527	11 911 467 427	532	11 938 121 445
Non démarré	6	310 237 326	156	2 572 159 757	162	2 882 397 083
Ensemble	3 240	32 825 299 283	1 692	27 714 072 943	4 932	60 539 372 226

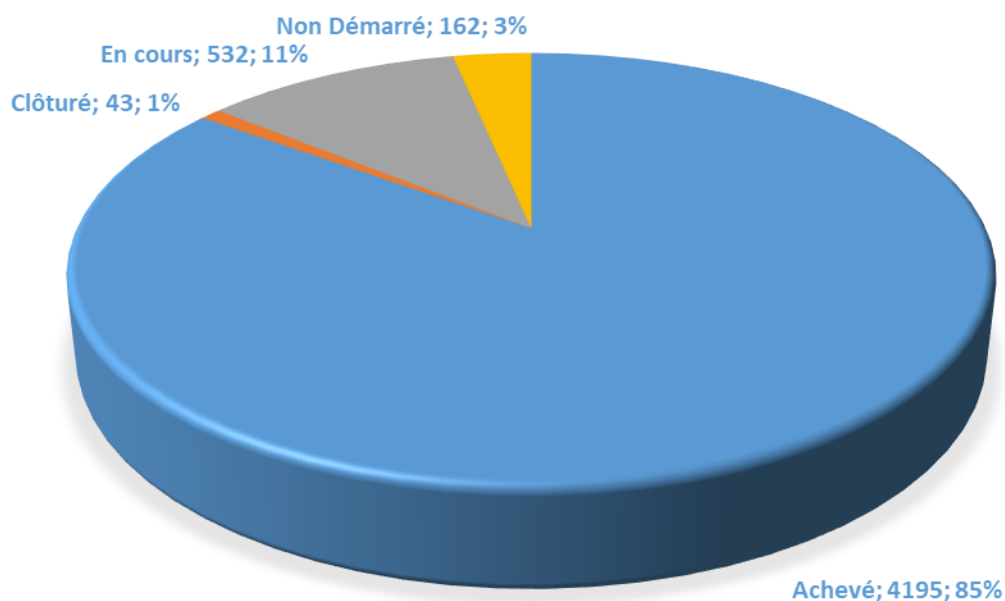
Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2018

Pour ce qui est de la phase 2, les microprojets encore en cours sont ceux de l'opération REDD+, dans la commune de Yoko. Il est prévu leur achèvement avant la date limite d'utilisation des fonds C2D2, fixée au 30 juin 2020. Par ailleurs, les 06 projets non démarrés le sont du fait de la situation sécuritaire dans la région du Sud-Ouest. Au total, la deuxième phase aura mobilisé environ **32 825 299 283 (trente-deux milliards huit cent vingt-cinq millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-trois) francs CFA**, pour un total de 3 240 microprojets dont 3 189 achevés.

Quant au financement des microprojets au cours de la phase 3, il a ainsi à ce jour, déjà mobilisé environ **27 714 072 943 (vingt-sept milliards sept cent quatorze millions soixante-douze mille neuf cent quarante-trois) Francs CFA** dont, **61,98%** représentant les ressources IDA 3, **18,02%** les ressources du FFU, **11,80%** les ressources C2D3 et **8,21%** les ressources du FED. Le portefeuille de cette phase affiche ainsi un total de **1 692** microprojets dont : 1 006 déjà achevés, **03** clôturés (qui font l'objet d'une relance), **527** en cours de réalisation et **156** non encore démarrés. En cumulant les phases 2 et 3, le portefeuille du PNDP connaît ainsi un effectif de **4 932** microprojets, en tenant compte de tous les guichets et des opérations spécifiques, soit une augmentation en 2018 de **651** microprojets. Leur répartition suivant l'état de mise en œuvre est donnée dans la figure 1 suivante.

Figure 1: Microprojets (phase 2 et 3) selon l'état de mise en œuvre

NOMBRE DE MICROPROJETS DU PNDP SELON L'ETAT DE MISE EN OEUVRE (PHASES 2 ET 3)



Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2018

La quasi-totalité des microprojets de la phase 2 ont été achevés en 2018, sur financement C2D2 comme IDA. Seuls demeurent en cours, sur financement C2D2 comme précédemment indiqué, les 05 microprojets de l'opération REDD+ dans la commune de Yoko, située dans la région du Centre. Cette situation justifie les variations négatives de leur nombre suivant les états de mise en œuvre, comme l'indique le tableau 9, ainsi qu'elle explique l'augmentation du nombre de microprojets achevés dans une région pour un bailleur donné.

Tableau 9: Evolution de l'état de mise en œuvre des microprojets selon le bailleur et la région

Région	Etat de mise en œuvre	Volume en 2017						Volume en décembre 2018						Variation entre 2017 et 2018						Total	Variation globale
		PNDP II		PNDP III				PNDP II		PNDP III				PNDP II		PNDP III					
		C2D2	IDA	C2D3	IDA	FED	FFU	C2D2	IDA	C2D3	IDA	FED	FFU	C2D2	IDA	C2D3	IDA	FFU	FED		
AD	Achevé	38	297		124			38	297		159			0	0	0	35	0	0	35	24
	Clôturé										2			0	0	0	2	0	0	2	
	En cours				48						19	17		0	0	0	-29	17	0	-12	
	Non démarré				1									0	0	0	-1	0	0	-1	
CE	Achevé	210	245					207	243		23			-3	-2	0	23	0	0	18	50
	Clôturé							20	2		1			20	2	0	1	0	0	23	
	En cours	31			24			5		1	83			-26	0	1	59	0	0	34	
	Non démarré				57						32			0	0	0	-25	0	0	-25	
EN	Achevé	389	22		132			394	22		226	14	6	5	0	0	94	14	6	119	233
	Clôturé													0	0	0	0	0	0	0	
	En cours			4	44	2	11				159	23	12	0	0	-4	115	21	1	133	
	Non démarré			1		17	9				4	2	2	0	0	-1	4	-15	-7	-19	
ES	Achevé	354	177		79			356	177		178	38		2	0	0	99	38	0	139	117
	Clôturé													0	0	0	0	0	0	0	
	En cours	2			55						46	49		-2	0	0	-9	49	0	38	
	Non démarré				55	32					12	15		0	0	0	-43	-17	0	-60	
LT	Achevé	164	82		2			146	82		14			-18	0	0	12	0	0	-6	17
	Clôturé							18						18	0	0	0	0	0	18	
	En cours				8					1	4			0	0	1	-4	0	0	-3	
	Non démarré									6	2			0	0	6	2	0	0	8	
NO	Achevé	127	82		94			151	82		187	10		24	0	0	93	10	0	127	118
	Clôturé													0	0	0	0	0	0	0	
	En cours	4			19						37	5		-4	0	0	18	5	0	19	
	Non démarré				58	3					16	17		0	0	0	-42	14	0	-28	
NW	Achevé	220	152		1			223	152	23	19			3	0	23	18	0	0	44	28
	Clôturé													0	0	0	0	0	0	0	
	En cours	3			17					17	3			-3	0	17	-14	0	0	0	
	Non démarré			25	4					12	1			0	0	-13	-3	0	0	-16	
OU	Achevé	88	133	3	13			88	133	25	14			0	0	22	1	0	0	23	18
	Clôturé													0	0	0	0	0	0	0	
	En cours			17						15	2			0	0	-2	2	0	0	0	
	Non démarré			5										0	0	-5	0	0	0	-5	
SU	Achevé	38	115		3			38	115	15	48			0	0	15	45	0	0	60	26
	Clôturé													0	0	0	0	0	0	0	
	En cours				44					22	6			0	0	22	-38	0	0	-16	
	Non démarré				30					8	4			0	0	8	-26	0	0	-18	
SW	Achevé							88	157		7			88	157	0	7	0	0	252	20
	Clôturé													0	0	0	0	0	0	0	

Région	Etat de mise en œuvre	Volume en 2017						Volume en décembre 2018						Variation entre 2017 et 2018						Total	Variation globale
		PNDP II		PNDP III				PNDP II		PNDP III				PNDP II		PNDP III					
		C2D2	IDA	C2D3	IDA	FED	FFU	C2D2	IDA	C2D3	IDA	FED	FFU	C2D2	IDA	C2D3	IDA	FFU	FED		
	En cours	91	157		7						4			-91	-157	0	-3	0	0	-251	
	Non démarré	3			9			6		17	8			3	0	17	-1	0	0	19	
Ensemble	Achevé	1 628	1 305	3	448	0	0	1 729	1 460	63	875	62	6	101	155	60	427	62	6	811	651
	Clôturé							38	2	0	3	0	0	38	2	0	3	0	0	43	
	En cours	131	157	21	266	2	11	5	0	56	363	94	12	-126	-157	35	97	92	1	-58	
	Non démarré	3	0	31	214	52	9	6	0	43	79	34	2	3	0	12	-135	-18	-7	-145	
	Total	1 762	1 462	55	928	54	20	1 778	1 462	162	1 320	190	20	16	0	107	392	136	0	651	

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2018

Ce tableau 9 permet également d'observer que la région de l'Extrême-Nord regorge toujours du plus grand nombre de microprojets financés au cours de la 3^{ème} phase du PNDP, suivie dans l'ordre de l'Est, du Nord et de l'Adamaoua, puis du Centre, du Sud, du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Littoral. Cette situation fait remarquer que les régions non soumises au principe de mobilisation d'une contribution par les communes pour l'exécution des microprojets sont en tête du financement, soient les régions septentrionales et l'Est. Par contre, les régions méridionales (Centre, Littoral, Nord-Ouest, Ouest, Sud et Sud-Ouest) dans lesquelles cette contribution est exigée, semblent avoir de plus grandes difficultés pour le financement de leurs microprojets.

Toutefois, la Banque mondiale détient toujours le plus grand nombre de microprojets dans le portefeuille du PNDP au cours de cette troisième phase avec un total de **1 326** microprojets, suivie du FED avec un total de **184** microprojets financés à ce jour, du C2D de troisième génération avec un total de **162** microprojets financés à ce jour, et du FFU avec les **20** microprojets de l'opération HIMO 2.

Une répartition des microprojets par secteur (voir tableau 10) indique qu'à ce jour, le secteur de l'eau et de l'assainissement demeure le plus sollicité au cours de cette troisième phase (**2 379** microprojets), suivi dans l'ordre décroissant de l'éducation (**1 096** microprojets), des infrastructures de développement économique ou IDE (**411** microprojets), du secteur agropastoral (**290** microprojets), de la formation (**184** microprojets), du transport (**174** microprojets), de la santé (**166** microprojets), de l'électrification (**146** microprojets) et des sports et loisirs (**40** microprojets). On ne dénombre toujours que **4** microprojets dans le secteur de la promotion de la femme et **13** dans celui de la Gestion des Ressources Naturelles (y compris les projets de l'opération REDD +). Ces secteurs restent ainsi les moins sollicités dans le cadre des deuxièmes et troisièmes phases du PNDP.

Ce tableau 10 permet également d'observer une variation négative de l'effectif des microprojets des secteurs de l'agropastoral et des sports et loisirs au cours de l'année 2018, qui peut s'expliquer non seulement par le fait qu'en attente de la mobilisation de la contrepartie de l'Etat, il a été procédé à une priorisation des projets à financer, mais surtout parce qu'à la suite d'une harmonisation des données, notamment celles relatives aux microprojets, des requalifications ont

été effectuées en ce qui concerne les secteurs auxquels se rattachent les différents microprojets. Toutefois, la variation est globalement positive dans l'ensemble, d'où l'augmentation de l'effectif total des microprojets du portefeuille du Programme, toute phase confondue.

Tableau 10: Evolution entre fin 2017 et fin 2018 du portefeuille des microprojets (phase 2 et 3) du PNDP selon le secteur et le bailleur

Secteur	Volume en 2017				Volume en 2018				Variation entre 2017 et 2018				
	C2D	IDA	FFU	FED	C2D	IDA	FFU	FED	C2D	IDA	FFU	FED	Total
Agropastoral	602	198	10	2	152	111	10	17	-450	-87	0	15	-522
Eau et Assainissement	810	980		34	1 046	1223		110	236	243	0	76	555
Education	249	701		13	275	784		37	26	83	0	24	133
Electrification	32	71			43	102		1	11	31	0	1	43
Formation		163				184			0	21	0	0	21
GRN	4				13				9	0	0	0	9
IDE	49	80		2	264	147		11	215	67	0	9	291
Promotion de la femme	1	3			1	3			0	0	0	0	0
Santé	32	129			32	134		3	0	5	0	3	8
Sport et loisirs	13	18		2	17	23		2	4	5	0	0	9
Transport	25	47	10	1	97	77	10	3	72	30	0	2	104
Total	1 817	2 390	20	54	1 940	2 788	20	184	123	398	0	130	651

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2018

II.1.4 EXÉCUTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES PEUPLES PYGMÉES

Les activités du Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP) se sont poursuivies au cours de l'année avec la mise en œuvre des 37 Plans d'actions validés. Les composantes « éducation », « santé » et « agriculture » sont demeurées prioritaires dans les actions entreprises.

Au terme de l'année 2018, les principales actions enregistrées dans le cadre du PDPP se présentent comme suit :

- ❖ Dans la composante « éducation », 1640 enfants ont bénéficié d'un appui en fournitures et manuels scolaires. 22 enfants ont été formés ou sont en cours de formation dans les écoles professionnelles aux métiers de l'enseignement, de la santé, des eaux et forêts, des travaux publics et de la police ;
- ❖ Dans la composante « citoyenneté », 587 actes de naissance ont été établis principalement à travers les systèmes d'enregistrement des naissances mis en place ; 90 leaders BBBB sont représentés dans les instances de décision au niveau local et une opération d'accompagnement est en cours dans le département de la Boumba et Ngoko avec le REPALEAC pour améliorer cette représentativité ;
- ❖ La composante « santé » a contribué à la formation de 22 accoucheuses traditionnelles et l'intervention auprès de 332 BBBB pendant les descentes de stratégie avancée ;
- ❖ S'agissant de la composante « agriculture » et la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux », plus de 320 ha de superficie sont valorisés par les BBBB dans les trois régions de mise en œuvre (Centre, Est et Sud).

Le Tableau 11 ci-après présente la situation financière de la mise en œuvre du PDPP au 31 décembre 2018.

Tableau 11: Mise en œuvre du plan de développement des peuples pygmées (PDPP)

N°	Région	Nbre de Commune	Montant allocation	Montant Total Viré	Montant décaissé au 31 décembre 2018	Taux de Décaissement
1	CE	4	70 545 455	47 200 465	39 100 744	55,43%
2	ES	17	404 984 847	171 561 013	137 292 540	33,90%
3	SU	16	376 469 699	163 801 241	141 011 994	37,46%
TOTAL		37	852 000 001	382 562 719	317 405 278	37,25%

Source : Données d'activités des UGP au 31 décembre 2018

II.2 MISE EN OEUVRE DES OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES (Hors PDPP)

La mise en œuvre des opérations spécifiques, qui participent également de l'appui au développement local et bénéficient des allocations, notamment sous fonds C2D, gérées directement par la Coordination Nationale du Programme, s'est poursuivie au cours de l'année 2018. Il s'agit des opérations REDD+ et Radios communautaires dont les délais de mise en œuvre ont par ailleurs été repoussés au 30 juin 2020, et au 20 juin 2019 pour HIMO.

II.2.1 OPÉRATION REDD+

L'opération de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégénération des forêts (REDD+) menée dans le cadre du PNDP a pour objectif de : (1) contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ pilotée par le Ministère en charge de l'Environnement (MINEPDED) et (2) enrayer efficacement, sur une zone donnée et délimitée, les dynamiques de déforestation et/ou de dégradation forestière afin de booster le développement local par des activités pertinentes de production et de conservation, et éventuellement valoriser les résultats obtenus sur les marchés du carbone. Cette opération, dont le coût est de **1,9 milliards de F CFA** sur fonds C2D, couvre toutes les 05 zones agro-écologiques du Cameroun (zone forestière monomodale, zone forestière bimodale, zone des hauts plateaux, zone des hautes savanes, zone soudano-sahélienne).

En 2018, en dehors du projet REDD+ de la commune de Meiganga, 05 autres projets REDD+ ont été effectivement mis en œuvre avec la signature des conventions de financement desdits projets en fin 2017, pour un montant total de **850 millions de Francs CFA**. Ces financements destinés à la mise en œuvre des activités retenues pour la première année de ces projets pilotes sont achevés pour les communes de Pitoa, Lagdo et le groupement Bana-Bangou-Bangangte, et se poursuivent pour la commune de Yoko et le groupement Tiko-Limbé pour quelques activités résiduelles.

Ces projets pilotes ont permis (i) le reboisement de plus de 450 000 plants forestiers sur plus de 3000 hectares dans des espaces sécurisés au Nord, à l'Ouest et au Sud-Ouest. Cette opération de reboisement a mobilisé plus de 1 300 personnes avec 30% de femmes, qui ont perçu une enveloppe de plus de 100 000 000 FCFA, (ii) la construction de sept (07) forages à énergie solaire dans le Nord pour les besoins domestiques et d'arrosage des plants, (iii) la construction de quinze (15) fumoirs améliorés avec 105 personnes formées à leur utilisation et la distribution de 1 500 foyers améliorés dans les zones du projet, (iv) l'élaboration des outils de planification et de gouvernance, notamment un plan d'utilisation et de gestion durable des terres dans la commune de Yoko ; un plan d'aménagement de la réserve forestière Bapouh-Bana , (v) la mise en valeur de plus de 150 ha y compris des champs fourragers , (vi) la formation de plus de 300 agriculteurs en vue de l'adoption de bonnes pratiques agricoles, etc.

Des actions de pérennisation sous financement propre des communes sont en cours de mise en œuvre. Certains partenaires se sont déjà positionnés, à l'instar du Centre Technique de la Foresterie Communale (CTFC) et la GIZ ProPSFE, pour accompagner ces différentes actions de pérennisations.

Une étude sur la capitalisation des résultats/acquis de la Composante REDD+ a été réalisée et le rapport est disponible. Cette étude met en évidence les éléments pertinents, les résultats, les meilleures pratiques et les leçons tirées du processus de développement des projets pilotes REDD+ par le PNDP à capitaliser dans le cadre des processus REDD+ et changements climatiques aussi bien au Cameroun, qu'à l'international. Un atelier de restitution est en cours de préparation.

Déjà, les premiers enseignements ont été capitalisés dans la stratégie nationale REDD+ qui a été validée en juin 2018 par le COPIL (Comité de pilotage) REDD+. En outre, la NIP du groupement de communes Belabo-Doume-Diang a été reprise par la KFW avec l'appui technique de la GIZ ProPSFE et a débouché sur le recrutement d'un Consultant qui devra réaliser une étude de faisabilité et le DDP subséquent, pour une mise en œuvre au courant de l'année 2020.

En vue de pérenniser et amplifier les acquis actuels, le Programme avec l'appui de la GIZ ProPSFE envisage de développer une note conceptuelle sur la base des 05 projets pilotes REDD+ cités ci-dessus, en vue de mobiliser un financement du Fond Vert Climat (FVC).

II.2.2 OPÉRATION HIMO

Le Gouvernement met en œuvre, depuis 2015, le Programme d'Aménagement du Territoire (PRODAT) élaboré par le MINEPAT. Ce programme a pour objectif de promouvoir le développement de l'économie locale des communes cibles à travers la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures socio-économiques et, à contribuer à l'insertion des jeunes désœuvrés par la création d'emplois durables, dans la partie septentrionale du Cameroun marquée par la sévérité du climat et l'insécurité engendrée par les attaques terroristes.

Pour atteindre cet objectif, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) a développé avec l'appui de l'AFD, depuis novembre 2015, une approche de Haute Intensité de Main

d'Œuvre (HIMO) pour la réalisation des projets prévus dans les plans communaux de développement et inscrits dans le PRODAT.

Dans le cadre de la première phase de cette approche (HIMO1) sur financement C2D2, les interventions ont ciblé 11 communes. A ce jour, les avancées suivantes ont été notées :

- 11 projets d'infrastructures réalisés dans les communes de Guidiguis, Moutourwa, Wina, Gobo, Hina, Mindif, Mokolo, Bourha, Kaélé, Kar-hay et Petté pour un montant total de **2 024 226 909 FCFA**, dont **430 123 746 FCFA** payés aux jeunes travailleurs ;
- 4 pistes de désenclavement des bassins de production d'un linéaire de 23 km, 7 mares pastorales d'une capacité totale de 120 812 m³ de volume d'eau pour l'abreuvement des animaux et 3 forages équipés de châteaux construits ;
- 1 942 jeunes recrutés parmi lesquels 1 315 hommes et 627 femmes. Parmi ces jeunes, 1864 ont été formés et ont démarré une activité économique.
- 3 293 séances de sensibilisation effectuées sur l'approche HIMO et d'autres thèmes tels que le civisme, la cohésion sociale, les MST - SIDA, le vivre ensemble, etc.) ;
- 596 jeunes ont été initiés à l'alphabétisation fonctionnelle ;
- Signature de la convention de partenariat avec le Programme AFOP pour l'appui à la formation et au coaching de jeunes. La signature de cette convention a permis de créer une synergie entre les programmes financés par l'AFD.

En ce qui concernant la 2^e phase de cette opération, il faut de prime abord noter qu'à la suite des premiers résultats de la phase pilote de l'opération HIMO, le Gouvernement a signé le 20 décembre 2016 avec l'AFD une convention de financement d'un montant de **6 559 570 000 FCFA** pour l'extension des activités de l'opération dans 20 nouvelles communes de la Région de l'Extrême-Nord, grâce à la mobilisation des ressources FFU de l'Union Européenne. En termes de résultats escomptés, la mise en œuvre de la phase 2 devrait permettre de : (1) créer 3500 emplois et d'insérer 2500 jeunes ; (2) réhabiliter au moins 80 km de route et (3) mobiliser et stocker au moins 10 000 m³ de volume d'eau. S'agissant de cette deuxième phase de l'opération, le Programme a enregistré les avancées suivantes :

- 20 études de faisabilités achevées et validées pour la réalisation de microprojets dont 10 pistes, 09 mares et 01 magasin de stockage des produits agricoles ;
- 20 conventions de financement ont été signées avec les communes cibles ;
- 30 contrats-programmes ont été signés avec les sectoriels pour le suivi de la réalisation des projets ;
- 20 contrats ont été signés avec les entreprises pour la réalisation des travaux ;
- 8 806 jeunes mobilisés parmi lesquels 5 397 jeunes examinés par le médecin de travail ;
- Une convention avec la Mipromalo pour la construction d'un grand magasin de stockage de 2 000 m³ sous forme d'un chantier école ;

- Formation sur les approches HIMO de 06 ONG devant mener les activités d'ingénierie sociale, de 79 personnels d'entreprise et 43 sectoriels.

Tableau 12: Microprojets HIMO par Coût de réalisation (en FCFA), Montant de la main d'œuvre (en FCFA) et Nombre d'emplois générés

N°	Commune	Microprojet	Etat de d'avancement	Montant des travaux HT	Montant des travaux TTC	Montant main d'œuvre (HIMO)	Nombre d'emplois prévus	Nombre d'emplois générés
HIMO / C2D								
1	MINDIF	Construction de la route Modjombodi-Diir	Achevé et réceptionné définitivement	226 787 913	270 444 586	61 934 500	225	186
2	MOUTOUR WA	Construction de la route MOUGOUDOU-DAMAI	Achevé et réceptionné définitivement	176 690 358	210 703 252	53 279 475	150	232
3	HINA	Construction de 6 Km de la route HINA MARBAK-KAFTAKA	Achevé et réceptionné définitivement	257 872 878	307 513 407	69 321 200	250	301
4	WINA	Construction d'une mare artificielle et un forage solaire à Hougno	Achevé et réceptionné définitivement	136 870 133	163 217 634	21 980 867	250	154
5	GUIDIGUIS	Construction d'une mare artificielle et un forage solaire à Maïndagoum	Achevé et réceptionné définitivement	125 889 893	150 123 699	24 321 540	230	134
6	GOBO	Construction d'une mare artificielle et un forage solaire à Hélmé	Achevé et réceptionné définitivement	119 913 140	142 996 419	24 044 978	230	124
7	Mokolo	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Zamay	Achevé et réceptionné provisoirement	120 364 044	143 534 122	33 171 802	180	171
8	Bourha	Réhabilitation Piste Watir Moudi Danta	Achevé et réceptionné provisoirement	143 749 338	171 421 086	43 592 686	275	100
9	Kar Hay	Construction d'une mare artificielle équipée d'un forage à pompe solaire à Mogom	Achevé et réceptionné provisoirement	144 605 153	172 441 645	42 196 554	180	167
10	Kaélé	Construction d'une mare artificielle équipée d'un forage à pompe solaire à Garey	Achevé et réceptionné provisoirement	135 284 826	161 327 155	43 771 164	140	141
11	Pétté	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Dirguirwo	Achevé et réceptionné provisoirement	109 437 239	130 503 907	34 598 268	190	232
SOUS TOTAL C2D				1 697 464 913	2 024 226 909	452 213 034	2 330	1 942
HIMO II / FFU								

N°	Commune	Microprojet	Etat de d'avancement	Montant des travaux HT	Montant des travaux TTC	Montant main d'œuvre (HIMO)	Nombre d'emplois prévus	Nombre d'emplois générés
1	Bogo	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Marvak	En cours	112 201 460	127 148 715	34 553 383	180	06
2	Dargala	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Ngassa	Achevé et réceptionné provisoirement	121 195 956	136 895 357	39 640 628	160	167
3	Datcheka	Construction d'une mare artificielle équipée d'un forage à pompe solaire à Gangalang.	En cours	167 485 968	189 964 509	50 736 568	252	165
4	Dziguilao	Réhabilitation de la route Soyawe-Golonghuini	En cours	209 112 162	233 908 788	80 298 524	250	208
5	Gazawa	Réhabilitation d'une piste de désenclavement, tronçon carrefour narewa – massakal (10,50km), par la méthode HIMO, dans la Commune de Gazawa	Achevé et réceptionné provisoirement	206 659 000	233 779 882	65 771 300	280	210
6	Gueme	Réhabilitation d'une piste de désenclavement : Gueme - Waidoua - Gabaraye (11,4 km)	En cours	251 227 850	284 342 972	79 201 240	323	240
7	Guere	Construction d'une mare artificielle dans la localité de Gangabissi	En cours	121 484 261	137 669 518	37 405 004	180	92
8	Kai-Kai	Construction d'une mare artificielle avec un forage pastoral à énergie solaire à Madalam	En cours	92 422 960	104 795 056	28 152 333	165	30
9	Koza	Travaux de réhabilitation de la route Koza - Mbardam (7,500 km)	En cours	190 197 227	206 614 649	62 551 498	350	103
10	Maroua Ier	Construction d'un magasin de stockage et formation de 1001jeunes dans la localité de Djagalaye Mesquine	En cours	135 039 476	161 034 575	44 937 465	100	100
11	Maroua II	Construction d'une mare artificielle et d'un forage pastoral a énergie solaire dans la localité de dogma maoundé (volume du bassin de rétention = 9 380 m3).	En cours	122 684 126	139 028 140	37 780 156	165	100

N°	Commune	Microprojet	Etat de d'avancement	Montant des travaux HT	Montant des travaux TTC	Montant main d'œuvre (HIMO)	Nombre d'emplois prévus	Nombre d'emplois générés
12	MAROUA III	Travaux de réhabilitation d'un tronçon de route en terre: Carrefour Guinadji-Ngaba (7,8km) dans la commune d'arrondissement de Maroua 3ème Département de Diamaré	En cours	140 949 662	159 941 006	42 293 329	350	350
13	MERI	Réhabilitation d'une piste de désenclavement : godola-diyam tcholli-zalla (12,6 km)	Achevé et réceptionné provisoirement	245 194 219	278 138 340	74 055 931	250	249
14	Mogodé	Construction d'une mare artificielle a usage pastoral et d'un forage a énergie solaire dans la localité de Baba Déli, commune de Mogodé	En cours	154 497 468	175 024 567	47 863 187	190	81
15	Moulvoudaye	Réhabilitation d'une piste de désenclavement de la route d'Ouro Gao	En cours	239 570 000	268 415 865	89 721 349	350	175
16	Ndoukoula	Construction d'une mare artificielle et un forage alimenté par énergie solaire à Gawel	Achevé et réceptionné provisoirement	110 598 609	125 060 301	35 472 934	200	238
17	Roua	Réhabilitation Piste Roua Mazya Ndoumgar	Achevé et réceptionné provisoirement	222 848 957	251 571 744	73 639 676	350	230
18	Tokombere	Travaux de réhabilitation d'une piste de désenclavement, Tronçon Ouro Barka-Digaya (08,5km)	En cours	164 246 200	180 273 118	60 210 264	290	260
19	Touloum	Réhabilitation de la route Touloum-Kofidé	En cours	255 632 804	289 641 299	78 965 300	180	150
20	Yagoua	Réhabilitation d'une mare artificielle avec un forage pastoral à énergie solaire à Maldi	Achevé et réceptionné provisoirement	146 054 730	165 715 216	43 922 333	150	200
SOUS TOTAL FFU				3 409 303 095	3 848 963 617	1 107 172 402	4 715	3 354
Total				5 106 768 008	5 873 190 526	1 559 385 436	7 045	5 296

Source : Données d'activités de l'opération HIMO au 31 décembre 2018

Le Crédit du sahel (CDS) a procédé à la paie des ouvriers tous les samedis conformément aux engagements prévus dans la convention de partenariat PNDP/CDS. Le tableau 14 ci-dessous présente la situation des montants payés en espèces et mobilisés sous forme d'épargne.

Tableau 13: Situation de la paie des ouvriers recrutés dans les chantiers HIMO (semaine du 18 décembre 2018)

N°	Communes	Montant prévisionnel	Montant payé en espèces	Montant épargne
HIMO C2D				
1	MINDIF	61 934 500	35 392 400	21 298 550
2	MOUTOURWA	53 279 475	36 738 700	16 540 775
3	HINA	69 321 200	48 481 070	20 840 130
4	WINA	21 980 867	9 805 701	9 589 989
5	GUIDIGUIS	24 321 540	9 624 174	7 987 983
6	GOBO	24 044 978	8 951 622	7 542 178
7	Mokolo	33 171 802	23 766 132	9 405 670
8	BOURHA	43 592 686	30 405 500	13 187 186
9	KAR HAY	42 196 554	29 686 313	12 510 241
10	Kaélé	43 771 164	31 439 929	12 331 235
11	Pétté	34 598 268	23 724 440	10 873 828
SOUS TOTAL HIMO C2D		452 213 034	288 015 981	142 107 765
HIMO FFU				
1	Bogo	34 553 383	300 000	200 000
2	Dargala	39 640 628	27 863 700	11 760 898
3	Datcheka	50 736 568	22 972 000	9 891 524
4	Dziguilao	80 298 524	41 269 035	17 650 965
5	Gazawa	65 771 300	34 182 440	14 681 253
6	Gueme	79 201 240	31 628 900	14 040 250
7	Guere	37 405 004	300 000	200 000
8	Kai-Kai	28 152 333	300 000	200 000
9	Koza	62 551 498	2 079 462	891 198
10	Maroua Ier	44 937 465	2 288 000	1 144 000
11	Maroua II	37 780 156	-	-
12	MAROUA III	42 293 329	37 627 470	16 182 544
13	MERI	74 055 931	49 133 854	21 040 439
14	Mogodé	47 863 187	-	-
15	Moulvoudaye	89 721 349	28 761 000	12 379 538
16	Ndoukoula	35 472 934	24 759 293	10 736 691
17	Roua	73 639 676	49 702 994	21 441 403
18	Tokombere	60 210 264	35 582 050	15 190 260
19	Touloum	78 965 300	34 985 500	15 124 905
20	Yagoua	43 922 333	30 168 500	12 938 514
SOUS TOTAL HIMO FFU		1 107 172 402	453 904 198	195 694 382
TOTAL		1 559 385 436	741 920 179	337 802 147

Source : Données d'activités de l'opération HIMO au 18 décembre 2018

D'autres activités d'accompagnement ont été menées par le partenaire CARE dans les six communes de l'opération HIMO I. Les domaines touchés dans les communes où les microprojets sont déjà achevés, sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14: Domaines d'accompagnement des jeunes ouvriers de l'opération HIMO en vue de leur insertion socio-professionnelle

Sites		Domaines d'accompagnement				
		AVEC	Sensibilisation	Profilage	Formation	Insertion
06 Communes Phase Pilote						
Hina	Hommes	150	5 803	222	204	169
	Femmes	107	2 041	78	72	59
	Total	257	7844	300	276	228
Moutourwa	Hommes	162	5 382	164	167	166
	Femmes	46	5 593	58	59	59
	Total	208	10975	222	226	225
Mindif	Hommes	112	7 923	120	130	111
	Femmes	60	3 609	30	32	28
	Total	172	11532	150	162	139
Guidiguis	Hommes	72	3 569	80	94	85
	Femmes	64	2 921	54	63	56
	Total	136	6490	134	157	141
Gobo	Hommes	70	4 704	94	113	79
	Femmes	50	3 129	32	38	26
	Total	120	7833	126	151	105
Wina	Hommes	46	2 475	35	52	31
	Femmes	42	1 880	41	60	37
	Total	88	4355	76	112	68
05 Communes Phase II						
BOURHA	Hommes	45	3 414	166	43	43
	Femmes	40	2 675	110	44	44
	Total	85	6 089	276	87	87
MOKOLO	Hommes	102	4 179	108	86	104
	Femmes	105	3 567	65	58	63
	Total	207	7 746	173	144	167
PETTE	Hommes	102	3 805	161	97	157
	Femmes	69	2 073	73	61	71
	Total	171	5 878	234	158	228
KAELE	Hommes	78	2 578	104	103	99
	Femmes	29	1 458	39	39	39
	Total	107	4 036	143	142	138
KAR HAY	Hommes	63	2 781	98	97	97
	Femmes	34	1 807	59	58	58
	Total	97	4 588	157	155	155
Total général		1 648	77 366	1 991	1 770	1 681

Source : Données d'activités de l'opération HIMO au 31 décembre 2018

II.2.3 OPÉRATION RADIOS COMMUNAUTAIRES

C'est une opération d'un montant de **1 222 551 000 FCFA (2 445 102 dollars US)**, financée sur fonds C2D2 depuis 2013, avec pour objectifs de : (i) amplifier les efforts de développement des populations rurales et des couches défavorisées des villes, accompagner et faciliter les transformations sociales et les changements de comportement dans le sens de la promotion du développement local ; (ii) Contribuer à améliorer la cohésion sociale et (iii) impulser la mise en œuvre de la décentralisation et d'un développement local durable par les échanges et la promotion de bonnes pratiques. Le processus de sélection des bénéficiaires impliquant le Comité de suivi de l'opération a conduit à la mise à l'écart de certaines communes du fait que, outre les questions de gouvernance, elles bénéficient déjà d'un financement de l'UNESCO ou alors les besoins exprimés dépassent l'enveloppe allouée. Ce projet se décline en deux sous-volets (voir tableau 16) dont l'un portant sur la création de 12 nouvelles radios communautaires pour un montant de **999 571 000 FCFA (1 999 142 \$US)** incluant la contrepartie nécessaire à la mise en conformité des bâtiments devant abriter les radios et l'autre sur la réhabilitation de 09 radios communautaires pour un montant de **225 000 000 FCFA (450 000 \$US)**. Les équipements de la radio Bare Bakem (Baré) dans le Littoral ayant été totalement renouvelés par l'UNESCO, les nouveaux équipements ont été acquis pour 8 radios à réhabiliter. De même, il a été constaté, après lancement du marché, que la radio Tikiri Fm (Meiganga) avait été également réhabilitée par l'UNESCO au cours de l'année 2016. Elle a été remplacée par la radio Campus de Dang (Ngaoundéré III). Rendu au 31 décembre 2018, la réhabilitation des 8 radios est achevée et tout le personnel desdites radios a été formé. Quant à la création des radios, le processus est achevé dans les 12 communes bénéficiaires.

Tableau 15: Communes sélectionnées dans le cadre de la création/réhabilitation des radios communautaires selon la région

N°	Région	Création de radios communautaires		Réhabilitation de radios communautaires	
		Commune	Fait (oui/non)	Radio/Commune	Fait (oui/non)
1	Adamaoua	Galim-Tignere	Oui	Radio Campus de Dang (Ngaoundéré III)	Oui
2	Centre	Messondo	Oui	Aucune	
		Endom	Non	Aucune	
3	Est	Atok	Oui	Radio Communautaire de Mbang (Mbang)	Oui
		Angossas	Oui		
4	Extrême-nord	Aucune		Radio Communale de Tchatibali (Tchatibali)	Oui
				Radio Labar (Maga)	Oui
				Radio rurale Dana (Yagoua)	Oui
5	Littoral	Aucune		Radio Maria (Edéa)	Oui
6	Ouest	Magba	Oui	Dschang University Radio (Dschang)	Oui
7	Nord	Pitoa	Oui	Radio Fm Damsa (Gashiga)	Oui
8	Nord-Ouest	Nkor	Oui	Aucune	
		Wum	Oui		
9	Sud	Olamze	Oui	Aucune	
10	Sud-Ouest	Bangem	Oui	Aucune	
		Alou	Oui	Aucune	

Source : Données d'activités de l'opération radios communautaires au 31 décembre 2018

Le recrutement d'un consultant est en cours pour la conduite l'évaluation de l'opération et devrait se finaliser au début du mois de janvier 2019. Egalement, en vue l'achèvement de l'opération, il

est prévu de poursuivre et de finaliser les activités de renforcement des capacités du personnel des différentes radios.

II.2.4 OPÉRATION ASGIRAP

Mise en place pour réduire la pauvreté rurale et les conflits locaux dans le Cameroun septentrional et améliorer la résilience aux changements climatiques et économiques, la composante 1 de l'opération ASGIRAP dédiée à l'appui aux instances de concertation spatiale, est dévolue au PNDP pour sa mise en œuvre pour un montant de **1 176 200 000 FCFA** (un milliard cent soixante-seize millions deux cent mille francs CFA). Au cours de l'année 2018, cette opération a connu :

- ❖ la finalisation de la mise en place des 16 cadres de concertation au niveau communal et 160 au niveau villageois en complément de ceux mis en place au cours de la phase pilote ;
- ❖ la finalisation des 16 plans d'action communaux et 160 plans villageois, intégrant les cartes thématiques validées ;
- ❖ l'initiation du processus de sécurisation des Ressources Agro – Sylvo - Pastorales dans près de 62 villages ;
- ❖ le renforcement des capacités de l'équipe de la Composante 1 et des membres des différents comités ;
- ❖ la définition d'un projet de démarche pour la mise en place d'un protocadastre, à l'échelle de quelques communes.

CHAPITRE 3 : APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Le Programme appuie le processus de décentralisation à travers la composante 2 et son pilotage est assuré à travers la composante 3 dédiée à la coordination, la gestion, le suivi-évaluation et la communication.

III.1 APPUI AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

Dans le cadre de la décentralisation, les actions du Programme s'orientent vers la réalisation des études pour renforcer le dispositif institutionnel et vers des activités visant le renforcement des capacités des acteurs et la promotion de la bonne gouvernance au niveau local.

III.1.1 APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

L'accompagnement de la décentralisation repose sur un dispositif institutionnel qui requiert l'élaboration et l'adoption des textes réglementaires, ainsi que des actions d'appui à la mise en œuvre de la décentralisation. Tout au long de l'année 2018 le PNDP, le MINDDEVEL et les autres acteurs de la décentralisation ont travaillé dans un groupe mis en place pour accompagner les collectivités territoriales décentralisées à implémenter la budgétisation par programme. A cet effet, le PNDP a pris part aux travaux de six sessions et d'un atelier organisé par ce groupe. Le PNDP a également pris part au rendez-vous d'AFRI-CITES tenu à Marakech en Novembre 2018, où il a partagé avec les autres pays du monde l'expérience du Cameroun en matière de planification communale. L'accompagnement des communes dans l'actualisation de leurs plans communaux de développement s'est poursuivi en 2018 et la situation au 31 Décembre 2018 indique que ce processus se trouve à la phase d'accompagnement à la mise en œuvre des mesures endogènes pour les 99 de la première vague et, au niveau du diagnostic participatif pour les 81 de la seconde vague. Les 23 communes d'Arrondissement concernées par l'élaboration ont démarré. Le démarrage de ces activités de planification aussi bien pour les communes classiques que pour les communes d'arrondissement, a été précédé par l'organisation de trois ateliers de formation des formateurs en vue d'une meilleure prise en compte des innovations et un arrimage sans difficultés au budget-programme.

Le guide de planification élaboré en 2010 par le PNDP en collaboration avec les autres acteurs de la décentralisation et du développement local, a été actualisé en 2018 par un consultant recruté à cet effet. Le processus d'actualisation de ce guide a amené le PNDP à organiser deux ateliers qui ont regroupé autour du MINDDEVEL et du MINEPAT tous les acteurs du processus de décentralisation et du développement local. L'introduction dans le PCD des dimensions transversales (VIH/SIDA, Genre, Environnement et Personnes Socialement Vulnérables) et des objectifs de développement durable (ODD) a amené le PNDP, le projet PRINCES, le MINEPAT et le PNUD à organiser un atelier de concertation au cours de l'année 2018.

III.1.2 ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le renforcement des capacités vise le personnel communal, les élus et les acteurs du processus de la décentralisation (CND, CISL, ...) ainsi que ceux qui interviennent dans le développement local tels que les Organismes d'Appui Local (OAL), les équipes pluridisciplinaires, les prestataires de services, afin de rendre efficaces leurs actions de développement. Dans le cadre de la 3^{ème} phase, ce renforcement des capacités repose sur un plan de formation développé par le Programme et validé par la Banque mondiale en 2016. A ce titre, Madame le Coordonnateur National du PNDP a participé du 23 juin au 08 juillet 2018, à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) de Paris, à la formation sur les nouveaux enjeux, les nouveaux et les nouveaux acteurs de l'aide internationale au développement. Elle a ainsi, bénéficié d'un renforcement de capacités qui contribuera à accroître la capacité du PNDP à mobiliser les instruments innovateurs en matière de financement international du développement au Cameroun. Par ailleurs, entre autres activités de renforcements des capacités, les cadres du suivi-évaluation ont été formés du 18 au 25 juin 2018 sur les nouvelles techniques microéconométriques d'évaluation d'impact des politiques publiques à l'Ecole d'Economie de Paris, tout comme, ils ont, aux côtés des responsables de la cellule socio-environnementale, participé au séminaire de formation sur la pérennisation des acquis des projets de développement, tenu à kribi du 26 au 28 septembre 2018, sous la houlette du cabinet PEC (Projects Experts Consulting).

Le PNDP a continué de dispenser au cours de l'année 2018 des sessions de formation en rapport avec l'élaboration des budgets communaux, la maintenance des ouvrages hydrauliques, l'élaboration des études de faisabilité et le suivi des chantiers, la planification dans le cadre de la tenue des ateliers de planification en vue de l'élaboration / actualisation des PCD. La maîtrise d'ouvrage communale est renforcée à travers la consolidation de la base PROADP, organisée par les CRC en collaboration avec les sectoriels et les cadres communaux de développement.

III.1.3 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DES FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Le Programme a poursuivi en 2018 comme lors des deux premières années de la troisième phase en cours, l'accompagnement des communes à l'utilisation de l'application Sim_Ba dans les communes où le logiciel a été déployé. Cet accompagnement se traduit par les ateliers trimestriels de mise à jour de la comptabilité des communes et par les missions de supervision sur le terrain. Au 31 décembre 2018, la situation du déploiement du logiciel SIM_Ba est donnée dans le tableau 17 ci-dessous :

Tableau 16: Implémentation du logiciel SIM_Ba

Logiciel	Région										Total
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
SIM_BA											
Communes ayant le logiciel SIM_Ba installé	21	43	47	33	34	21	34	40	29	31	333

Logiciel	Région										Total
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
SIM_BA											
Communes ayant Saisi le budget 2018	21	43	47	28	27	21	34	40	28	28	317
Communes ayant saisi l'engagement des mandats	19	43	47	28	27	21	33	36	28	28	310
Communes ayant Edité la balance	19	43	47	28	27	21	33	36	28	11	293
Communes ayant présenté leur Compte administratif par les SG	10	43	40	28	27	21	33	36	28	23	289

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2018

Au regard du faible nombre de communes remplissant l'exigence de dépôt du compte de gestion des communes à la chambre des comptes, le PNDP en synergie avec le MINFI, le MINDDDEVEL et la Chambre des Comptes de la cour Suprême, envisage d'accompagner 150 communes cibles dans l'élaboration et le dépôt de leur compte de gestion sur pièces, au courant de l'année 2019, étant entendu qu'avec SIM_BA la production des comptes sur chiffres est rendue aisée.

III.2 PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Le pilotage de la mise en œuvre du Programme est basé sur les activités de coordination, de gestion, de suivi-évaluation et de communication. Il s'agit entre autres : (1) de la prise en charge du personnel ; (2) du suivi du fonctionnement des organes de mise en œuvre du Programme, notamment, le Comité National d'Orientation et de Pilotage (CNOP) et la Commission Spéciale de Passation des marchés (CSPM) ; (3) du suivi des conventions avec les sectoriels et les partenaires ; (4) de la mise à jour des bases de données dans les 10 Régions ; (5) des missions de supervision des activités tant au niveau régional que national ; (6) de la redéfinition, l'implémentation et l'opérationnalisation de l'architecture du Système de Gestion de l'Information (SGI) ; (7) des ateliers et formations ; (8) des évaluations d'impact environnemental et des audits ; (9) de la gestion des relations publiques par la promotion des activités réalisées et (10) du financement des charges courantes de fonctionnement.

III.2.1 COORDINATION ET GESTION

III.2.1.1 COORDINATION AVEC LA TUTELLE ET COORDINATION INTERNE

La coordination avec la tutelle a été effective au cours de l'année 2018, notamment marquée par la mise en œuvre de la deuxième édition du guichet performance du PNDP III dans toutes les 10 (dix) Régions. Il s'est agi également pour le Programme de rendre compte au MINEPAT de l'état de mise en œuvre du Programme, des réunions techniques tenues avec les différents partenaires techniques et financiers, du démarrage et de la finalisation des audits financiers du Programme au titre de l'exercice 2017, réalisés par le cabinet KPMG pour ce qui est des fonds C2D2, C2D3, FED et FFU, et le cabinet MAZARS pour ce qui est des fonds IDA, y compris les fonds de contrepartie.

Au titre de la coordination interne, les réunions de coordination ont été régulières tant au niveau régional que national. Leur tenue a permis de faire le point continu sur l'état d'avancement des activités, de s'assurer du bon fonctionnement des cellules fonctionnelles dans chaque Unité de Gestion du Programme et de renforcer l'esprit d'équipe entre toutes ces cellules. Une mission de supervision s'est déroulée au second semestre de l'année 2018, qui a permis à la Cellule Nationale de Coordination de descendre sur le terrain à l'effet de suivre l'état de mise en œuvre du Programme dans les régions et les difficultés rencontrées par les CRC.

Au mois d'août 2018, s'est tenu à kribi l'atelier de bilan semestriel, qui a permis de faire le point global sur l'état d'avancement des activités et, sur la mise en œuvre du PTBA 2018. Cet atelier a été l'occasion d'un partage avec les CRC des différentes difficultés observées sur le terrain, de recentrer les activités prioritaires à mettre en œuvre et de formuler des recommandations en vue d'améliorer la mise en œuvre des différentes activités.

Au mois de septembre 2018, deux importantes séances de travail se sont tenues avec la Banque mondiale et l'AFD, qui ont également permis de faire une revue de l'état d'avancement de l'ensemble des activités du Programme, suivant les trois composantes et les différentes sources de financement.

Au mois de novembre 2018, s'est tenu l'atelier d'élaboration du PTBA 2019, atelier au cours duquel une revue de la mise en œuvre des activités a été faite, sur la base des projections validées au cours de l'atelier de bilan semestriel.

III.2.1.2 RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE

L'effectif du personnel du PNDP au 31 décembre 2018, s'élève à 191 personnes déclinables en 36 fonctionnaires et 155 Privés, 75 Cadres et 116 personnels d'appui, ou encore 61 femmes et 130 hommes.

Tableau 17: Effectif du personnel du Programme

CELLULE	CATEGORIE		TOTAL	QUALITE		TOTAL	SEXE		TOTAL
	Fonctionnaires	Privés		Cadres	Personnel d'Appui		Masculin	Féminin	
CNC	12	42	54	22	32	54	35	19	54
CRC AD	3	10	13	6	7	13	10	3	13
CRC CE	5	12	17	7	10	17	11	6	17
CRC ES	3	10	13	7	6	13	8	5	13
CRC EN	3	17	20	6	14	20	16	4	20
CRC LT	1	11	12	4	8	12	8	4	12
CRC NO	2	10	12	3	9	12	10	2	12
CRC NW	0	12	12	6	6	12	9	3	12
CRC OU	3	10	13	3	10	13	10	3	13

CELLULE	CATEGORIE		TOTAL	QUALITE		TOTAL	SEXE		TOTAL
	Fonctionnaires	Privés		Cadres	Personnel d'Appui		Masculin	Féminin	
CRC SU	2	11	13	5	8	13	7	6	13
CRC SW	2	10	12	6	6	12	6	6	12
TOTAL	36	155	191	75	116	191	130	61	191

Source : Données des Unités de Gestion du Programme au 31 décembre 2018

En vue du financement des activités du Programme, le budget a été validé au cours de la 20^{ème} session du CNOP qui s'est tenue le 15 Mars 2018 à l'Hôtel HILTON de Yaoundé. Equilibré en emplois et en ressources à hauteur de **36 166 799 172 FCFA (trente-six milliards cent soixante-six millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent soixante-douze francs CFA)**, il se présente comme suit :

Tableau 18: Budget du PNDP pour l'exercice 2018

COMP	EMPLOIS	IDA	FFU	FED	BENEFICIAIRES	ETAT_C2D2	ETAT_ C2D3	ETAT_hors C2D		RESSOURCES
								Numéraires	impôts et taxes	
COMP 1	24 976 826 194	11 407 605 192	4 653 506 607	1 264 975 992	1 226 783 144	2 314 188 217	3 170 268 741	58 432 500	881 065 801	24 976 826 194
COMP 2	6 595 524 036	4 859 266 838	-	949 263 669	-	930 000	476 490 982	164 381 400	145 191 146	6 595 524 036
COM 3	4 574 448 942	489 035 158	-	308 075 654	-	-	1 940 840 499	1 765 215 229	71 282 403	4 574 448 942
TOTAL	36 146 799 172	16 755 907 188	4 653 506 607	2 522 315 315	1 226 783 144	2 315 118 217	5 587 600 222	1 988 029 129	1 097 539 350	36 146 799 172

Source : PTBA 2018

Au 31 décembre 2018, l'exécution de ce budget se présente comme suit :

Tableau 19: Réalisation comptable du budget 2018

Composantes		Emplois/exécution comptable	RESSOURCES (en millions de F CFA)								TOTAL
			IDA	FFU (UE)	FED	BENEF	ETAT_C2D2	ETAT_C2D3	ETAT hors_C2D		
									Numéraires	Impôts et Taxes	
A	Prévu	24 976 826 194	11 407 605 192	4 653 506 607	1 264 975 992	1 226 783 144	2 314 188 217	3 170 268 741	140 827 063	881 065 801	24 976 826 194
	Réalisé	13 406 052 230	6 958 360 178	2 676 609 508	806 186 197	606 364 246	1 520 593 078	837 939 023			13 406 052 230
	% Réalisation	53,67%	61,00%	57,52%	63,73%	49,43%	65,71%	26,43%			53,67%
B	Prévu	6 595 524 036	4 859 266 838		949 263 669		930 000	476 490 982		145 191 146	6 595 524 036
	Réalisé	2 840 673 061	2 411 037 126		116 265 080		6 453 000	258 529 681	48 388 174		2 840 673 061
	% Réalisation	43,07%	49,62%		12,25%		693,87%	54,26%			43,07%
C	Prévu	4 574 448 942	489 035 158		308 075 654			1 940 840 499	1 765 215 229	71 282 403	4 574 448 942
	Réalisé	4 107 397 114	1 005 837 316		126 806 975		30 018 401	1 607 525 549	1 337 208 873		4 107 397 114
	% Réalisation	89,79%	205,68%		41,16%			82,83%	75,75%		89,79%

Composantes		Emplois/exécution comptable	RESSOURCES (en millions de F CFA)								TOTAL
			IDA	FFU (UE)	FED	BENEF	ETAT_C2D2	ETAT_C2D3	ETAT hors_C2D		
									Numéraires	Impôts et Taxes	
TOTAL	Prévu	36 146 799 172	16 755 907 188	4 653 506 607	2 522 315 315	1 226 783 144	2 315 118 217	5 587 600 222	1 988 029 129	1 097 539 350	36 146 799 172
	Réalisé	20 354 122 405	10 375 234 620	2 676 609 508	1 049 258 252	606 364 246	1 557 064 479	2 703 994 253	1 385 597 047		20 354 122 405
	% Réalisation	56,31%	61,92%	57,52%	41,60%	49,43%	67,26%	48,39%	69,70%		56,31%

Source : Données consolidées des UGP au 31 décembre 2018

Tableau 20 : Exécution en termes de décaissement du budget 2018

Composantes		Emplois/Base décaissement	RESSOURCES (en millions de F CFA)								TOTAL
			IDA	FFU (UE)	FED	BENEF	ETAT_C2D2	ETAT_C2D3	ETAT hors_C2D		
									Numéraires	Impôts et Taxes	
A	Prévu	24 976 826 194	11 407 605 192	4 653 506 607	1 264 975 992	1 226 783 144	2 314 188 217	3 170 268 741	58 432 500	881 065 801	24 976 826 194
	Réalisé	11 815 390 729	6 275 759 581	2392974325	557 965 824	606 131 793	1 206 538 182	776 021 024			11 815 390 729
	% Réalisation	47,31%	55,01%	51,42%	44,11%	49,41%	52,14%	24,48%			47,31%
B	Prévu	6 595 524 036	4 859 266 838		949 263 669		930 000	476 490 982		145 191 146	6 595 524 036
	Réalisé	2 866 650 379	2 450 729 320		116 434 840		6 453 000	246 975 055	46 058 164		2 866 650 379
	% Réalisation	43,46%	50,43%		12,27%		693,87%	51,83%			43,46%
C	Prévu	4 574 448 942	489 035 158		308 075 654			1 940 840 499	1 765 215 229	71 282 403	4 574 448 942
	Réalisé	3 873 888 647	1 422 545 715		99 654 547		30 018 401	1 464 479 776	857 190 208		3 873 888 647
	% Réalisation	84,69%	290,89%		32,35%			75,46%	48,56%		84,69%
TOTAL	Prévu	36 146 799 172	16 755 907 188	4 653 506 607	2 522 315 315	1 226 783 144	2 315 118 217	5 587 600 222	1 988 029 129	1 097 539 350	36 146 799 172
	Réalisé	20 356 483 682	10 149 034 616	2 392 974 325	774 055 211	606 131 793	1 243 009 583	2 487 475 855	903 248 372	1 800 553 927	20 356 483 682
	% Réalisation	56,32%	60,57%	51,42%	30,69%	49,41%	53,69%	44,52%	45,43%	164,05%	56,32%

Source : Données de toutes les UGP consolidées au 31 décembre 2018

III.2.2 SUIVI-ÉVALUATION ET COMMUNICATION

III.2.2.1 PLAN ANALYTIQUE DES ACTIVITÉS

Le plan analytique élaboré dans le cadre d'un atelier organisé par la Cellule de Suivi-Evaluation n'a plus fait l'objet de révision. Il est constitué d'un code à sept (07) caractères pour la codification des activités du Programme. Le premier caractère est alphabétique, du 2^{ème} au 5^{ème} numérique et les deux derniers alphanumériques. Par ailleurs, au cours d'un atelier organisé par la cellule administrative et financière, il a été mis en cohérence avec les bases comptables.

II.2.2.2 SUIVI DES MARCHÉS ET DES CONTRATS

Les activités du PNDP nécessitent à des étapes diverses, le recours à la passation des marchés et à l'élaboration des contrats, dont le suivi est primordial pour impulser leur mise en œuvre.

A cet effet, au niveau national, les documents techniques de passation des marchés sont élaborés par la Cellule de passation des marchés qui assure le suivi de la sélection des prestataires pour les marchés des fournitures, travaux et services de consultants. Par ailleurs, les marchés ont été passés avec l'appui technique de la Commission Spéciale de Passation de Marchés (CSPM) qui est chargée de la passation des marchés publics dont les montants sont au moins égaux à 5 millions de Francs CFA.

Il est important de relever que certains projets dont les montants étaient supérieurs aux seuils requis étaient transmis pour avis préalable auprès du Ministère en charge des Marchés Publics (MINMAP). Toutefois, ceci a été modifié par l'entrée en vigueur du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, qui habilite le Maître d'Ouvrage à passer les marchés sans avoir besoin de requérir l'avis préalable du MINMAP.

Par ailleurs, la Commission Centrale de Contrôle des Marchés (CCCM) est chargée du contrôle a priori des procédures de passation des marchés publics relevant de sa compétence. Il en existe cinq (05), à savoir :

- La Commission Centrale de Contrôle des marchés de Routes, saisie pour les consultations pour lesquelles le montant cumulé des lots est supérieur ou égal à cinq (5) milliards de FCFA, ainsi que pour les marchés passés suivant la procédure du gré à gré du même seuil ;
- La Commission Centrale de Contrôle des marchés de Autres Infrastructures, saisie pour les consultations pour lesquelles le montant cumulé des lots est supérieur ou égal à un (1) milliard de FCFA, ainsi que pour les marchés passés suivant la procédure du gré à gré du même seuil ;
- La Commission Centrale de Contrôle des marchés de Bâtiments et Equipements Collectifs, saisie pour les consultations pour lesquelles le montant cumulé des lots est supérieur ou égal à cinq cent (500) millions de FCFA, ainsi que pour les marchés passés suivant la procédure du gré à gré du même seuil ;
- La Commission Centrale de Contrôle des marchés des Approvisionnements Généraux, saisie pour les consultations pour lesquelles le montant cumulé des lots est supérieur ou égal à deux cent cinquante (250) millions de FCFA, ainsi que pour les marchés passés suivant la procédure du gré à gré du même seuil ;
- La Commission Centrale de Contrôle des marchés des Services et Prestations Intellectuelles, saisie pour les consultations pour lesquelles le montant cumulé des lots est supérieur ou égal à cent (100) millions de FCFA, ainsi que pour les marchés passés suivant la procédure du gré à gré du même seuil.

Au regard des innovations du nouveau code des marchés et en prélude au financement additionnel IDA 18, il est envisagé dans les prochains jours, l'actualisation du Volume III du Manuel de procédure du PNDP, « Passation des marchés ».

De plus, au niveau régional, les Cellules Régionales de Coordination en partenariat avec les services déconcentrés du MINMAP ont accompagné les Communes dans la sélection des prestataires/consultants pour la réalisation de certaines prestations (exécution des microprojets, maîtrise d'œuvre, élaboration des études de faisabilité, planification communale, etc.) et dans la passation des marchés dont les seuils sont bien définis.

Tout au long de l'année 2018, la Cellule de Passation des Marchés (CPM) a utilisé les outils de suivi des marchés ci-après :

II.2.2.2.1 TABLEAU DE SUIVI DES MARCHÉS

Le tableau des marchés passés et exécutés qui est actualisé chaque mois, afin d'assurer un suivi minutieux des marchés.

II.2.2.2.2 RAPPORT TRIMESTRIEL DE LA CSPM

Les quatre rapports trimestriels de la CSPM ont été élaborés et transmis au MINMAP et à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), conformément à la réglementation en vigueur.

II.2.2.2.3 LOGICIEL STEP

Le logiciel STEP est un outil de suivi des marchés en ligne. Il fait partie des réformes de la Banque mondiale sur le nouveau cadre de procédures de passation des marchés. Le PNDP s'est approprié de cet outil à la suite des séances de renforcement des capacités effectuées par la Banque mondiale. L'exécution des marchés a été saisie et la documentation de plusieurs marchés archivée. Cet archivage est en cours de finalisation, car toutes les activités passées sur fonds IDA doivent être saisies en totalité dans le logiciel. Il faut cependant relever que le retard observé dans la saisie, est dû en particulier au faible débit de la connexion internet utilisé.

Par ailleurs, la Cellule Régionale du Centre a rencontré des difficultés techniques à l'utilisation de ce logiciel et ce problème n'a pas connu de suite favorable à date, malgré l'appui de la Banque mondiale. De plus, certains avis de non objection sur les Plans de Passation des Marchés (PPM) actualisés au cours de l'année n'ont pas été obtenus, ainsi que les Termes de références (TDR) des études pour lesquelles l'avis de la Banque est requis avant leur lancement.

II.2.2.2.4 LOGICIEL ERP

L'ERP est un outil qui permet d'automatiser l'ensemble des processus opérés dans toutes les unités de gestion du PNDP à travers une base de données unique. Il est en cours d'implémentation par le Programme et à ce jour, les Plans de Passation des Marchés du PNDP, pour l'exercice 2018 ont été saisis avec l'appui du consultant, qui a mis en place cet instrument de travail. La saisie de l'exécution des marchés est en cours.

La situation de la passation des marchés au niveau du PNDP et dans les communes se présente comme suit en fin d'année 2018 :

Tableau 21: Type de marché / contrat passé par le PNDP

Catégorie de marchés	Cumul de contrats passés en 2018	
	Dans les communes	Par le PNDP
Travaux (nombre et montant TTC)	309	2
	8 004 237 357	2 453 450
Biens et équipements (nombre et montant TTC)		34
		943 654 328
Service de consultants (nombre et montant TTC)	440	16
	2 246 303 779	456 695 027
Fournitures (nombre et montant TTC)		33
		117 169 504
TOTAL (nombre et montant TTC)	749	85
	10 250 541 136	1 519 972 309

Source : Données des UGP au 31 décembre 2018

III.2.2.3 ACTUALISATION DU PROADP ET MISE EN PLACE D'UN ERP ET DU CALL CENTER

Le PROADP est un progiciel qui offre la possibilité de disposer dans chaque commune d'une base de données concernant tous les secteurs et contenant également les données socio-économiques géo-référencées qui permettront de produire des cartes thématiques des infrastructures au sein des communes. Au cours de l'année 2018, le suivi de la mise à jour du PROADP dans les communes a été assuré à travers des ateliers trimestriels organisés avec les cadres communaux de développement. La synthèse de ce suivi est condensée dans le tableau ci-après :

Tableau 22: Formation sur le PROADP et mise à jour des données socio-économiques dans le progiciel

Logiciel	Région										Total
	AD	CE	EN	ES	LT	NO	NW	OU	SU	SW	
PROADP											
Communes formées sur PROADP	21	70	47	33	34	21	34	40	29	31	360
Communes à jour dans la saisie des données socio-économiques dans le PROADP	19	64	40	28	23	20	28	35	21	16	294
Taux de communes à jour	90,48%	91,43%	85,11%	84,85%	67,65%	95,24%	82,35%	87,50%	72,41%	51,61%	81,67%

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2018

Au cours de l'année 2018, le processus de migration du PROADP vers une version web a connu d'importantes avancées. A ce jour, il reste à développer la version cartographique, à assurer la migration des données de l'ancienne base vers la nouvelle, ainsi qu'à finaliser la traduction du PROADP en langue anglaise. Cette finalisation du processus est envisagée au cours du premier semestre de l'année 2019.

L'ERP étant un SGI qui automatise l'ensemble des processus opérés dans toutes les unités de gestion du PNDP à travers une base de données unique, sa mise en place a été de toutes les attentions en 2018. A cet effet, les points focaux ERP du PNDP ont bénéficié d'une formation dispensée par le Groupement en charge du développement de l'ERP. Il s'en est suivi l'élaboration d'un planning en vue de la mise en pré-production des recettes fonctionnelles de l'ERP par les référents fonctionnels avec l'appui technique du Groupement. L'utilisation de l'ERP devrait contribuer à augmenter la fiabilité des données d'activités du Programme et en assurer la cohérence interne. La mise en production des données est envisagée au cours du second trimestre 2019.

Afin de densifier l'engagement citoyen dans la mise en œuvre des activités, le Programme s'est engagé dans la mise en place d'un call center disposant d'un numéro vert. Ce dispositif vise à favoriser la remontée, l'analyse et le traitement des plaintes/doléances émises par tout citoyen non seulement sur le fonctionnement du Programme, mais aussi sur tout acteur impliqué dans les actions du Programme à divers niveaux (villageois, communal, départemental et régional). Il constitue un réel mécanisme opérationnel de gestion des doléances, une des principales innovations de la 3^{ème} phase. Au cours de l'année 2018, le Groupe LMT recruté pour accompagner le PNDP dans la gestion de ce mécanisme pour les doléances orales/écrites, a poursuivi l'exploitation de la plateforme mise en place en 2017 et, du numéro vert à savoir le **8567**, à travers lesquels ces doléances sont recueillies et traitées. S'agissant des doléances reçues à travers les différentes unités de gestion du Programme (écrites ou orales), elles sont enregistrées dans une base de données qui renseigne également sur le statut du traitement. Au 31 décembre 2018, la situation du traitement de l'ensemble des doléances reçues se présente comme suit :

Tableau 23: Synthèse de la mise en œuvre du mécanisme de gestion des doléances par les unités de gestion du programme et l'opérateur LMT au 31 décembre 2018

Thématique	Nombre de doléances			Taux de traitement
	Traitées	En cours de traitement	Total	
Autre structure concernée				
Appui dans le Cadre du processus de la Décentralisation	2		2	100,00%
Exécution de contrat	11		11	100,00%
Financement et mise en œuvre de microprojets	7		7	100,00%
Financement et mise en œuvre du PCD	7	1	8	87,50%
Mise en œuvre des opérations spécifiques	8	3	11	72,73%
Mise en œuvre du Guichet Performance	2		2	100,00%
Mise en œuvre du ScoreCard	2		2	100,00%
Paiement de prestation	67	4	71	94,37%
Paiement des charges fiscales et sociales	1		1	100,00%

Thématique	Nombre de doléances			Taux de traitement
	Traitées	En cours de traitement	Total	
Passation des marchés	10		10	100,00%
Prise en charge COMES	1		1	100,00%
Production de Bulletins Trimestriels Communaux	8		8	100,00%
Sollicitation d'informations	7		7	100,00%
Doléances reçues par appels sur la plate-forme LMT	162	52	214	75,70%
Total	295	60	355	83,10%

Source : Données d'activités des UGP au 31 décembre 2018

III.2.2.4 MISSIONS DE SUPERVISION DES BAILLEURS DE FONDS

Une mission de supervision du Programme a été effectuée par la Banque Mondiale au cours du mois de novembre 2018 à l'effet d'encadrer sa mise en œuvre efficace stratégique et opérationnelle. Cette mission a abouti à la rédaction d'un aide-mémoire, qui fixe les grandes orientations dans la mise en œuvre du Programme. Le suivi des recommandations contenues dans cet aide-mémoire est assuré par les cellules fonctionnelles du Programme.

III.2.2.5 AUDIT INTERNE

Au cours de la période susvisée, des travaux d'audit interne ont été réalisés conformément au plan annuel d'audit interne validé. Lesdits travaux avaient pour but d'évaluer l'effectivité et l'efficacité du dispositif de contrôle interne mis en œuvre au sein du Programme, au regard des dispositions des manuels des procédures, des lois et normes, ainsi que de tout acte ou texte légal et réglementaire en vigueur sur les sujets de la revue.

Ces travaux ont porté sur la revue de la gestion administrative, comptable, financière et budgétaire, la passation des marchés, le suivi de l'exécution des contrats pour la réalisation des microprojets. Le tableau ci-après résume les missions effectuées :

TABEAU 24 : PROGRAMMATION DES MISSIONS D'AUDIT INTERNE AU COURS DE L'ANNEE 2018

N°	Entités auditées	Déroulement des travaux	Périodes sous revue	Communication des résultats
1	CRC Nord	(22/01 – 27/01) 2018	(Mars – décembre) 2017	Restitution et communication des travaux, effectives à date
2	CRC Adamaoua	(29/01 – 03/02) 2018	(Mars – décembre) 2017	
3	CNC	(06/02 – 23/03) 2018	(Janvier – Décembre) 2017	
4	CRC E. Nord	(26/03 – 05/04) 2018	Sept. 2017 – février 2018	
5	CRC SUD	(06/05 – 12/05) 2018	Sept. 2017 – février 2018	
6	CRC Centre	(22/05 – 01/06) 2018	Sept. 2017 – février 2018	
7	CRC Littoral	(08/07 – 15/07) 2018	Janvier – Juin 2018	

N°	Entités auditées	Déroulement des travaux	Périodes sous revue	Communication des résultats
8	CRC EST	(15/07 – 22/07) 2018	Janvier – Juin 2018	
9	CRC Ouest	(13/08 – 18/08) 2018	Janvier – Juin 2018	
10	CNC	(10/09 – 22/10) 2018	Janvier – Juin 2018	
11	CRC Adamaoua	(03/12 – 08/12) 2018	Janvier – Novembre 2018	En cours de finalisation
12	CRC Garoua	(10/12 – 15/12) 2018	Janvier – Novembre 2018	

Au terme des travaux réalisés et sur la base de la matrice des risques opérationnels du Programme, il a été noté l'existence des points forts caractérisant la bonne marche du dispositif du contrôle interne sur certains processus mais également, l'existence des points perfectibles qui nécessitent qu'une attention particulière soit accordée. A l'issue des rapports, des recommandations ont été formulées et des plans d'actions ont été élaborés pour suivre leur mise en œuvre.

III.2.2.6 GUICHET PERFORMANCE

L'opération de mise en œuvre du « Guichet Performance » pour l'année 2018 a démarré par la mise en place du Comité National de Sélection (CNS) des communes lors de sa session extraordinaire du 07 mai 2018 et des Équipes Techniques Régionales par la suite. La collecte des données d'évaluation a été précédée par des ateliers préparatoires et, suivie des descentes dans toutes les communes, sous la supervision du CNS. A l'issue de ces descentes, les ETR se sont réunies au niveau régional, dans le cadre d'un atelier, à l'effet de consolider les données et de les transmettre avec documents justificatifs, au Comité National de Sélection. A l'issue de cette transmission, le CNS a tenu une session de sélection des communes à primer, et soumis sa copie (procès-verbal) à la haute sanction du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

Sous sa présidence, la cérémonie de remise des primes s'est déroulée le 31 octobre 2018 à Yaoundé. Elle a permis de primer lesdites communes à hauteur de 1,250 milliards de francs CFA, avec l'introduction d'une nouvelle prime, en vue de récompenser dans chaque région, la commune ayant effectué la meilleure progressivité, entre la 1^{ère} et la 2^{ème} édition du Guichet Performance.

En ce qui concerne la mise en œuvre des microprojets financés par les primes reçues par les communes lors de l'édition 2017 du Guichet Performance, 20 sont achevés, sur un effectif global de 50 dont 24 sont en cours de mise en œuvre et 6 non démarrés. Le tableau 25 ci-dessous, présente la situation de cet état de mise en œuvre des microprojets du Guichet Performance 2017.

TABEAU 25: Etat de mise en oeuvre des microprojets du Guichet Performance 2017 par région

REGION	Achevé	En cours	Non démarré	TOTAL
Adamaoua		3		3
Centre	1	2		3
Extrême-Nord		2		2
Est		4		4

Littoral	3		1	4
Nord	15	3		18
Nord-Ouest		2		2
Ouest	1	2		3
Sud		2	3	5
Sud-Ouest		4	2	6
Total	20	24	6	50

Source : Données d'activités des CRC au 31 décembre 2018

III.2.2.7 MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT

Une convention entre la MIPROMALO et le PNDP a été signée le 06 septembre 2017 en vue de jeter les bases d'une collaboration entre les deux (02) institutions dans le cadre de l'opération HIMO pour la construction d'un grand magasin de stockage, dans la commune de Maroua 1^{er}, avec la formation et l'emploi de 100 jeunes dans les métiers de fabrication/montage des briques de terre stabilisée, les pavés et les tuiles. La construction de ce magasin est en cours de réalisation.

Par ailleurs, au cours du second semestre 2018, des travaux conjoints entre le PNDP et le FEICOM ont porté sur la révision de la convention cadre qui lie les deux organismes. Cette révision est envisagée au cours du premier trimestre de l'année 2019. Il convient de relever qu'au titre de cette convention, les communes, notamment celles des régions méridionales, astreintes à la mobilisation d'une contribution pour le cofinancement des activités de la deuxième tranche, ont pu au cours de l'année 2018, bénéficier d'une avance de trésorerie du FEICOM.

III.2.2.8 COMMUNICATION

Le plan de communication pour la 3^e phase du PNDP validé par la Banque mondiale, a connu une intensification de sa mise en œuvre au cours de l'année 2018 dans chacun de ces volets :

Communication institutionnelle

Elle est utilisée pour distinguer le PNDP parmi les acteurs institutionnels de la décentralisation, en mettant en avant ses valeurs, les résultats et performances du Programme. Par ailleurs, dans la gestion du feedback des bénéficiaires de ses interventions, le Programme envisage de mettre en lumière l'engagement des citoyens dans la vie du PNDP, du processus de planification à la réalisation des microprojets, à travers une campagne de sensibilisation autour du numéro vert dont l'exploitation permet de rendre compte de la réactivité du Programme face aux problèmes qui lui sont posés.

Au nombre des actions de communication institutionnelle réalisées au cours de l'année 2018 :

- la production des éditions 18, 19 et 20 du magazine « Les Echos du PNDP » avec des reportages sur des thématiques telles que le Guichet Performance, les Radios

Communautaires, le processus de Passation des marchés au PNDP et le Numéro vert du PNDP ;

- la couverture médiatique de ses activités tant au niveau national que régional ;
- la participation de Madame le Coordonnateur National à la COP 24, en Pologne ;
- la participation du PNDP au sommet Africités de Marrakech ;
- la participation du PNDP à des événements nationaux en son nom (Journée Africaine de la Décentralisation et du Développement Local, Journée Internationale des Peuples Autochtones, Salon des Communes de l'Ouest, etc.) ou sous le couvert du MINEPAT (Salon de l'Action Gouvernementale).

Communication sociale pour l'engagement citoyen

Elle est utilisée pour modifier les comportements des cibles du PNDP, notamment les bénéficiaires, pour une meilleure appropriation des objectifs et interventions du Programme. Elle appuie le dispositif d'engagement citoyen mis en place dans le cadre du PNDP III et est transversale à toutes les étapes du processus de mise en œuvre des activités, au niveau du Programme et au niveau communal, la dimension la plus pertinente étant l'engagement des citoyens dans la vie de la municipalité. Ce volet de la communication connaîtra un coup d'accélération en 2019 avec un atelier envisagé sur les changements de comportements dans le cadre du marketing social du PNDP III.

Communication d'influence

Elle est utilisée pour convaincre et influencer les politiques, notamment les élus (députés, sénateurs), les instances décisionnelles ainsi que les partenaires divers, à l'effet d'obtenir des dispositions législatives et réglementaires, des actions et mesures, favorables aux objectifs du PNDP. Le PNDP a ainsi participé à diverses concertations avec les responsables du nouveau ministère de la Décentralisation et le Développement local.

Documentation et archivage

L'année 2018 a également permis la poursuite de la mise en œuvre du Plan de classement des documents et archives du PNDP, tant au niveau de la CNC que des CRC, afin de faciliter l'exploitation et la consultation aisée du volume important de documents produits par le PNDP. Un comité conjoint PNDP-Archives nationales a été mis en place en octobre 2018 et ses premières sessions se tiendront en 2019.

III.2.2.9 ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

Au-delà du PDPP et des opérations spécifiques, la prise en compte des aspects socio - environnementaux s'est articulée autour de l'amélioration de la prise en compte du genre dans les

interventions du Programme, le suivi de ces aspects dans le processus d'élaboration des PCD ; de maturation et de mise en œuvre des microprojets.

Amélioration de la prise en compte du genre

En vue d'améliorer la prise en compte du genre dans le dispositif du PNDP, une étude a été réalisée en début d'année 2018 avec l'appui d'un Consultant sous la supervision du MINPROFF et du MINAS. Conformément au plan d'actions élaboré au cours de cette étude, deux sessions de renforcement des capacités ont été organisées au cours de l'année :

- une première en mars 2018 à l'effet de sensibiliser le personnel du PNDP à l'appropriation de l'étude et ainsi, de faciliter la mise en œuvre du Plan d'action genre. Cette session a permis la formation des cadres de la CNC et des 10 Coordonnateurs Régionaux sur le genre et sur le plan d'actions proposé ;
- une seconde en décembre 2018, qui a permis le renforcement des capacités des Cadres Chargés des Aspects Socio-Environnementaux (CASE) et l'amélioration de la prise en compte du genre dans les principaux documents (TDR, DCE) de mise en œuvre.

L'étude a également abouti à la proposition des termes de référence et de la structure du profil genre de la commune, qui sont en cours de capitalisation dans le cadre du processus d'élaboration et d'actualisation des PCD en cours.

Prise en compte des aspects socio - environnementaux dans le processus d'élaboration des PCD et de mise en œuvre des microprojets

Dans le cadre du processus d'actualisation des PCD, 415 personnels des OAL ont été formés au cours de l'année aux aspects sociaux et environnementaux. Tous les microprojets continuent de faire l'objet d'un examen socio-environnemental validé par le Délégué départemental du MINEPDED, préalablement à leur mise en œuvre. 1 785 microprojets ont ainsi fait l'objet d'un examen environnemental et social au cours de cette période. Aucun de ces microprojets n'a donné lieu à un déplacement involontaire des populations. Trois (03) Notices d'Impact Environnemental (NIE) ont été élaborés dans le cadre du processus d'évaluation environnementale de ces microprojets.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Gestion des Nuisibles, aucun incident n'a été enregistré par rapport aux microprojets mis en œuvre. Toutefois, il est envisagé la production de guides de sensibilisation à l'intention des bénéficiaires des projets induisant la gestion des pesticides. De manière globale, les délégués départementaux et régionaux du MINEPDED apportent une contribution significative et jouent leur rôle dans le processus de validation de l'évaluation environnementale des microprojets dans le cadre du PNDP.

Le détail des indicateurs socio – environnementaux captés au cours de l'année 2018 est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 26: Quelques indicateurs socio-environnementaux

Indicateurs	Valeur réalisée en 2017	Valeur réalisée en 2018
Nombre de sectoriels formés au processus d'examen environnemental et social	366	354
Nombre d'OAL / consultants formés au processus d'examen environnemental et social	469	415
Nombre de microprojets pour lesquels les mesures d'atténuation préconisées ont été mises en œuvre	1 038	1 259
Nombre de microprojets ayant fait l'objet d'un examen environnemental et social	1 576	1 695
Nombre de microprojets pour lesquels les mesures préconisées sont maintenus et entretenues	1 157	1 328
Nombre de Plans d'Actions et de Réinstallation réalisés	0	0
Nombre de NIE ou EIES réalisées	122	3
Nombre de femmes participant au processus de conception, de mise en œuvre des MP	1 952	2 563

Source : Données d'activités des UGP au 31 décembre 2018

CHAPITRE 4 : PROBLÈMES RENCONTRÉS, SOLUTIONS ENVISAGÉES ET PERSPECTIVES POUR LE PROCHAIN SEMESTRE

La réalisation des activités au second semestre 2018 ne s'est pas faite sans difficultés. En examinant la pertinence des solutions proposées, le Programme tentera de résoudre ces difficultés afin de respecter les délais.

IV.1 PROBLÈMES RENCONTRÉS ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Les problèmes majeurs rencontrés ainsi que les solutions envisagées sont résumés comme suit :

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Type de problème	Solutions envisagées
PLANIFICATION	La réalisation du processus de planification sur le terrain par les OAL ne respecte pas strictement la méthodologie enseignée durant l'atelier de formation.	Technique	Améliorer le suivi des prestataires sur le terrain
	Personnel des OAL pas toujours qualifié	Technique	Passer tous les personnels des OAL à un entretien avant la notification de l'ordre de service
	Surface financière des OAL très réduite	Financier	Faciliter aux OAL l'accès aux crédits (AVI) en privilégiant les établissements bancaires
	Retard continuellement observé dans l'exécution des contrats	Technique, administratif	Suivre rigoureusement les délais d'exécution des contrats et appliquer systématiquement les pénalités de retard
	Faible implication des comités de pilotage dans les activités de planification	Technique	Encourager les communes au financement des activités des comités de pilotage
	Les mesures endogènes issues du processus de planification dans les villages sont parfois mal formulées	Technique	Assurer le partage de la note conceptuelle de mise en œuvre des solutions endogènes dans toutes les CRC et renforcer la capacité des CCC
REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITES ET DES MICROPROJETS	Difficultés des consultants à produire les rapports provisoires dans les délais.	Technique	Suivi et accompagnement rigoureux de ces consultants

Type d'activité	Problèmes majeurs rencontrés	Type de problème	Solutions envisagées
	Difficulté de mobilisation d'ENEO, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre et de la pérennisation des microprojets d'électrification rurale	Technique/Administratif	Nécessité de mettre sur pied un cadre formel de collaboration entre le PNDP et ENEO
GESTION FINANCIERE	Difficulté d'inscription de montants conséquents au titre des fonds de contrepartie et insuffisance et arrivée tardive desdits fonds	Financier	Mener un plaidoyer auprès du MINEPAT et MINFI
	Difficulté de mobilisation des fonds auprès de la CAA et du trésor	Financier	Mener un plaidoyer auprès des responsables des deux institutions et solliciter l'appui des PTF
	Difficultés à financer les besoins soumis au paiement à travers les comptes joints	Financier	Solliciter des PTF la possibilité de la création aux niveaux régionaux de mécanismes tampons
	Retard dans la mobilisation des contributions des bénéficiaires	Financier	Finaliser le processus d'actualisation de la convention cadre PNDP-FEICOM en vue permettre au FEICOM d'appuyer les communes au titre d'avances de trésorerie

IV.2 PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2019

L'année 2019 sera marquée par la poursuite des activités du cadre classique et des opérations spécifiques.

IV.2.1 COMPOSANTE 1 : APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Au titre de l'appui au développement local porté par la composante 1, le Programme ambitionne de mener les actions suivantes au cours de l'année 2019:

i. Activités à réaliser sur financement IDA

Dans le cadre de cette composante, il s'agira de virer dans les comptes joints des communes les allocations pour la réalisation des activités de la 1^{ère} tranche et le financement des microprojets à travers les guichets équité et performance. Aucune contribution n'est requise au financement du

guichet performance quelle que soit la commune, ce qui n'est pas le cas du guichet équité pour les communes des régions méridionales à l'exception de l'Est. S'agissant du financement des microprojets, un accent sera mis sur l'achèvement de ceux démarrés en 2018 et au financement de nouveaux, en prenant en compte les aspects socio-environnementaux.

Dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est, les communes couvertes dans lesquelles se trouvent les BBBB (Baka-Bezang-Bagyeli-Bakola) continueront à bénéficier des fonds pour la mise en œuvre des plans communaux détaillés d'actions contenant, de manière précise et quantifiée les activités à financer dans les 03 principaux domaines cibles à savoir : (i) l'éducation, (ii) la santé et (iii) l'agriculture. Un cadre de résultats chiffrés sera associé au plan consolidé. Ces plans ont été élaborés d'après une approche de planification qui prend en compte les besoins réels, actuels (à la demande) et fluctuants des bénéficiaires, tout en garantissant leur consentement libre, préalable et informé, ainsi que leur représentativité dans toutes les instances de décision au niveau local.

ii. Activités à réaliser sur financement du Fonds Fiduciaires d'Urgence (FFU) de l'Union Européenne

Il est prévu au titre de cette composante, sur financement FFU, de réaliser les activités suivantes uniquement dans la région de l'Extrême-Nord :

- L'achèvement des 14 microprojets restants et la conduite des travaux confrontatifs sur les 20 projets ;
- Le renforcement des capacités des acteurs intervenants dans le cadre de la réalisation des projets HIMO ;
- La facilitation de l'insertion socio-professionnelle des jeunes des zones ciblées par les microprojets en vue d'atteindre l'objectif de 3500 jeunes recrutés et 2500 insérés ;
- La conduite d'activités facilitant la mise en œuvre de l'opération HIMO (Suivi-évaluation, coordination, communication, production des rapports, acquisition du matériel de travail, etc.) ;
- La mise en œuvre des activités de communication en vue d'assurer la visibilité des activités financées à travers le FFU (couverture médiatique, production d'outils de communication, etc.).

iii. Activités à réaliser sur financement du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne

Le 11^{ème} FED permettra de réaliser, dans le cadre de la composante 1 au cours de l'année 2019, les activités suivantes :

- Le financement des infrastructures socio-économiques à la demande des communes et issues des Plans Communaux de Développement ;
- Le financement et la réalisation d'une étude sur l'ingénierie de planification territoriale en vue de l'élaboration des plans territoriaux ;

iv. Activités à réaliser sur fonds C2D2 dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 du PASGIRAP

La mise en œuvre de la composante 1 du programme ASGIRAP sera réalisée à travers les activités suivantes :

- La poursuite des opérations spécifiques de sécurisation foncières ;
- La poursuite de la mise en œuvre des instances de concertation de 200 villages dans chacune des 20 communes sélectionnées ;
- La prise en charge d'activités de coordination, de suivi-évaluation, et de communication.

v. Activités à réaliser avec les reliquats issus des fonds C2D2

Les activités à mener avec les reliquats des fonds C2D2, dont il convient de rappeler que la date limite d'utilisation a été préalablement fixée au cours de l'année 2018 et fait actuellement l'objet d'un report, concernent l'achèvement des opérations, REDD+ et Radios Communautaires. Par ailleurs, certains microprojets en cours de réalisation nécessiteront le virement de la tranche de 40% attendue du Programme. De manière spécifique, il s'agira ainsi dans le cadre de cette composante de réaliser les activités suivantes :

➤ Projet radios communautaires

- Réaliser les activités de coordination, suivi-évaluation et communication ;
- La poursuite des formations des personnels des radios communautaires ;
- Le suivi de l'utilisation des équipements ;
- La finalisation de l'évaluation du projet.

➤ Projet REDD+

- La finalisation des deux projets pilotes en cours ;
- Le démarrage effectif du projet pilote de la commune de Meiganga ;
- La capitalisation des acquis et la mise en œuvre des plans d'action de pérennisation par les bénéficiaires des 5 projets pilotes REDD+ ;

vi. Activités à réaliser sur fonds C2D3

Il est prévu en 2019 la poursuite du financement des activités uniquement dans 06 régions (Centre, Littoral, Ouest, Nord-ouest, Sud, Sud-ouest). Ainsi, dans cette composante, il s'agira de virer dans les comptes joints des communes les allocations pour la réalisation des activités de la 1^{ère} tranche et le financement des microprojets à travers le guichet équité.

IV.2.2 COMPOSANTE 2 : APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

Au titre de l'appui aux communes dans le cadre de la décentralisation adossé sur la composante 2 du Programme, les activités en perspective pour l'année 2019 sont :

i. Activités à réaliser sur fonds IDA

Les 360 communes cibles du PNDP III sont concernées par les activités de cette composante qui consisteront à (1) renforcer le processus de décentralisation, (2) renforcer les capacités et (3) améliorer la gestion des finances publiques. De manière spécifique, il s'agira de :

- élaborer, en collaboration avec le MINDDEVEL, les études en rapport avec la stratégie nationale de la décentralisation en cours de validation (étude sur la fiscalité locale, étude sur la fonction publique locale, etc.) ;
- mettre à jour les données du Progiciel d'Aide au Développement Participatif (PRO_ADP) ;
- appuyer 150 communes dans la production et le dépôt de leurs comptes de gestion auprès de la chambre des comptes de la cour suprême, en rapport avec le MINDDEVEL et les autres institutions habilitées ;
- renforcer les capacités des acteurs locaux sur la passation des marchés et sur la gestion communale (ARMP, CEFAM) ;
- densifier les activités d'engagement citoyen dans les communes (Suivi de la mise en œuvre des plans d'action ScoreCard, production du bulletin trimestriel, suivi de la mise en œuvre des solutions endogènes, Guichet Performance, etc.) ;
- renforcer les capacités des communes et des sectoriels compétents à la prise en compte des aspects socio-environnementaux ;
- définir une nouvelle approche simplifiée d'élaboration/actualisation des PCD ;
- appuyer les communes et les sectoriels y compris le MINEPAT à suivre les activités des communes.

ii. Activités à réaliser sur financement du Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne

Il est prévu dans cette composante de mener les activités suivantes dans les communes des 13 départements cibles :

- finalisation de l'étude sur la définition d'une nouvelle ingénierie de planification s'appuyant sur une approche territoriale ;
- élaboration et mise en œuvre des plans territoriaux orientés vers les bassins de production ;
- renforcement des capacités des communes et autres acteurs sur le déploiement de la nouvelle ingénierie ;

- renforcement des capacités du personnel communal et autres acteurs sur les thématiques classiques du Programme (planification, passation des marchés, etc.) ;

iii. Activités à réaliser sur financement du C2D3

Il est prévu dans cette composante, sur fonds C2D3, de mener les activités suivantes:

- La poursuite et la finalisation de la réalisation des études suivantes sur la pérennisation du Programme : (i) étude diagnostique sur les impacts du PNDP auprès des acteurs locaux et (ii) étude sur les modalités d'internalisation et de pérennisation des principaux acquis du PNDP ;
- Le renforcement des capacités du personnel communal et des autres acteurs communaux dans les régions méridionales (à l'exclusion de l'Est) sur les thématiques classiques du Programme (maîtrise d'ouvrage communale, finance locale, etc.) ;
- La contribution à la réalisation des activités d'engagement citoyen (Suivi des plans d'action ScoreCard, production de bulletin trimestriel, Guichet performance, etc.).

iv. Activités à réaliser sur financement Etat_hors C2D3

Il est prévu dans cette composante, sur fonds Etat hors C2D, de mener les activités suivantes :

- Le renforcement des capacités du personnel communal et des autres acteurs communaux dans les régions méridionales (à l'exclusion de l'Est) sur les thématiques classiques du Programme (maîtrise d'ouvrage communale, finance locale, etc.) ;
- La contribution à la réalisation des activités d'engagement citoyen (Suivi de la mise en œuvre des plans d'action ScoreCard, production de bulletin trimestriel, suivi de la mise en œuvre des solutions endogènes, Guichet Performance, etc.).

IV.2.3 COMPOSANTE 3 : COORDINATION, GESTION, SUIVI-ÉVALUATION ET COMMUNICATION

i. Activités à réaliser sur financement IDA

Aucune activité de cette composante ne sera réalisée sur financement IDA 3 en 2019.

ii. Activités à réaliser sur financement du Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne

Il est prévu de réaliser les activités suivantes avec les financements du FED au titre de cette composante dans les communes des 13 départements cibles :

- La contribution au fonctionnement du Groupe de Travail Interministériel en charge de réfléchir sur la pérennisation du Programme ;

- La prise en charge du Responsable agropastoral et du consultant en charge d'appuyer le groupe de travail sur la pérennisation des acquis du PNDP ;
- L'acquisition du matériel de travail (fourniture de bureau, matériel informatique, moyen logistique, etc.) ;
- La mise en œuvre des activités de communication en vue d'assurer la visibilité des activités financées à travers le FED (couverture médiatique, production d'outils de communication, etc.);
- Le suivi et coordination des activités financées.

iii. Activités à réaliser sur financement C2D3

Il est prévu à l'aide des fonds C2D3, dans le cadre de cette composante de mener les activités suivantes:

- appui au fonctionnement du CNOP et du Groupe de Travail Interministériel chargé de réfléchir sur la pérennisation du Programme;
- prise en charge du personnel du Programme ;
- mise en place d'un système de suivi-évaluation adapté et l'enrichissement des indicateurs d'analyse technique et financière permettant le repérage des dépenses directement productrices de services aux populations cibles d'une part et facilitant le double reporting des informations du FED et du C2D d'autre part ;
- suivi de la mise en œuvre de la feuille de route élaborée par les consultants ayant réalisé la mission de diagnostic du système suivi-évaluation.

iv. Activités à réaliser sur financement Etat_hors C2D3

Toutes les activités envisagées au titre de cette composante sont éligibles au financement Etat hors C2D. A ce titre, elles seront réalisées en fonction de la trésorerie et des ressources disponibles.

CONCLUSION

En conformité avec les objectifs fixés et consignés dans le Plan de Travail et Budget Annuel du Programme, des progrès ont été enregistrés au cours de l'année écoulée 2018, dans la mise en œuvre du Programme. Au cours de cette période, il a été essentiellement question : du suivi de l'exécution et/ou de la réception des microprojets (guichets équité et performance) en prenant en compte les aspects techniques, fiduciaires et environnementaux ; de l'accompagnement des communes dans la mise à jour de la comptabilité communale à travers le logiciel SIMBA ; de l'accompagnement des communes et des Responsables régionaux et départementaux du MINEPAT dans la mise à jour des bases de données PROADP au niveau communal départemental et régional, en attendant la vulgarisation de la nouvelle version du logiciel ; de la poursuite de la mise en œuvre de la phase 2 de l'opération HIMO ainsi que de l'opération ASGIRAP, du REDD+ et des Radios communautaires (formation des personnels), de la mise en œuvre de la deuxième édition du Guichet Performance et du démarrage effectif du PNDP Agropastoral.

Les difficultés rencontrées, essentiellement liés à la mobilisation des financements, n'ont pas permis d'atteindre la totalité des résultats escomptés sur la période sous revue. Cependant, le Programme entend maintenir le cap tout en multipliant les efforts pour poursuivre l'accompagnement des communes dans le processus de décentralisation, accroître de manière significative le nombre de microprojets réalisés et par conséquent améliorer les conditions de vie des populations. Des actions sont envisagées en vue de poursuivre le plaidoyer auprès du MINEPAT et des autres institutions, afin d'améliorer le processus de mobilisation des fonds par le Programme.

Par ailleurs, le management du Programme continuera de reposer non seulement sur le renforcement de la cohésion d'équipe au sein des unités fonctionnelles, mais également entre les CRC et la CNC. Sur le plan externe, le partage des informations et la coordination des actions avec les différents acteurs intervenant dans le processus du développement local et de la décentralisation, se poursuivront en vue de garantir de meilleurs résultats en 2019.

Enfin, il est envisagé la finalisation du processus de mise en vigueur du financement additionnel IDA 18. A ce titre, au cours du mois de janvier 2019, il sera procédé à l'actualisation de l'ensemble des manuels du Programme.

ANNEXE

ANNEXE 1 : SITUATION DETAILLÉE DES MICROPROJETS (PHASE 2 ET 3)

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Adamaoua ;
- [2] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Centre ;
- [3] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Est ;
- [4] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Extrême-nord ;
- [5] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Littoral ;
- [6] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour l'Ouest ;
- [7] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Nord ;
- [8] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Nord-ouest ;
- [9] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Sud ;
- [10] Rapport d'activités de la Cellule Régionale de Coordination pour le Sud-ouest.